



Agence Comptable

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2017

Université Bordeaux Montaigne

Sommaire

Préambule	3
I-Faits caractéristiques.....	4
II-Principes, règles et méthodes comptables	4
II-1-Principes et méthodes d'évaluation	5
A-Immobilisations INCORPORELLES et corporelles	5
1-Les biens immobiliers :	5
2-Les biens mobiliers	5
B-Subventions d'investissement.....	7
C-Rattachement des charges et produits à l'exercice.....	8
II-2-Comparabilité des comptes	10
A-Changements de méthodes comptables	10
B-Changements d'estimations comptables.....	11
C-Corrections d'erreurs/régularisations	12
III-Notes relatives aux postes de bilan.....	13
III-1-Actif immobilisé	13
A-Immobilisations incorporelles	14
B-Immobilisations corporelles	14
C-Immobilisations financières	15
D-Amortissements et dépréciations des immobilisations	15
E-Analyse des dépenses d'équipement 2017	16
III-2-Stocks et en-cours	17
III-3-Créances.....	19
III-4-La trésorerie : Valeurs mobilières et disponibilités.....	20
III-5-Financements reçus	22
III-6-Provisions	23
III-7-Dettes.....	24

III-8-Autres informations concernant le bilan	25
A-Le fonds de roulement par le haut de bilan.....	26
B-Le fonds de roulement par le bas du bilan.....	27
C-Le besoin en fonds de roulement	29
IV-Notes relatives aux postes du compte de résultat	30
IV-1-Les produits de la section de fonctionnement	31
A-Les produits sans contrepartie directe : subventions et assimilés	31
B-Les produits avec contrepartie directe liés à l'activité.....	32
C-Les autres recettes	34
IV-2-Les charges de la section de fonctionnement	34
V-Autres informations	40
V-1-Evénements postérieurs à la clôture : Néant	40
V-2-Engagements hors-bilan : Néant	40
V-3-Effectifs	40
VI-Tableau des flux de trésorerie	43

Préambule

Ce document est établi selon les préconisations du fascicule 1 de l'instruction comptable commune du 22/12/2016 référencée BOFIP-GCP-17-0003 mise à jour le 11 décembre 2017 : BOFIP-GCP-17-0021 du 29/12/2017.

L'exercice comptable a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2017.

L'annexe porte sur les comptes de l'Université Bordeaux Montaigne qui comprennent les comptes de l'Université, les comptes de ses budgets annexes : Centre de Formation des Apprentis (CFA) et du Service Inter Universitaire de Gestion du Domaine Universitaire (SIGDU). Les montants sont exprimés en euros

L'Université Bordeaux Montaigne bénéficie des responsabilités et compétences élargies depuis 2011 (Arrêté du 9 novembre 2010).

Son régime budgétaire, financier et comptable est défini par le décret n° 2014-604 du 6 juin 2014 relatif au budget et au régime financier des établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche mis à jour le 29 décembre 2017 par décret n° 2017-1896.

L'Université Bordeaux Montaigne est membre fondateur de la Communauté d'Universités et Etablissements d'Aquitaine – ComUE d'Aquitaine, créée en application de la loi de juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et la recherche dite « loi ESR » par transformation du PRES (Pôles Recherche Enseignement Supérieur).

Par ailleurs, deux conventions signées en 2015 définissent les partenariats mis en place avec les autres établissements de la place :

- Convention bilatérale avec l'Université de Bordeaux définissant le champ et les modalités de coopération et de collaboration entre les deux établissements,
- Convention multilatérale entre l'Université Bordeaux Montaigne, l'Université de Bordeaux, Bordeaux INP, Bordeaux Sciences Agro et Sciences PO Bordeaux, arrêtant les modalités de fonctionnement, de gouvernance et de gestion des services inter-établissements.

L'Université Bordeaux Montaigne est également partie prenante à hauteur de 10% du capital de la société de réalisation immobilière (SRIA), société par actions simplifiée au capital de 2.021.784 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le n° 512 530 113 (délibération du 07/11/2014, approuvée par le Rectorat et la DRFIP en janvier 2015, dénouée en 2015 en comptabilité).

L'Université Bordeaux Montaigne était membre depuis 2010 de la Fondation partenariale « InnovaSol ». Sa dissolution a été actée par son conseil d'administration le 13/11/2015 et validée par arrêté du Recteur du 29/11/2016.

Les opérations de clôture et de transfert des biens ont été exécutées sur l'exercice comptable 2017 suite à acceptation des actifs par délibération de l'Université n° 2016/125 du 16/12/2016.

I-Faits caractéristiques

L'année 2016 avait été marquée par la mise en œuvre du décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

Ce n'est qu'au 01/01/2017 que le système d'information a été adapté aux nouvelles règles en vigueur.

La livraison des applicatifs a été échelonnée dans l'année, et au 31/12/2017, de nombreuses fonctionnalités ne sont toujours pas disponibles, tant dans la sphère comptable qu'ordonnateur.

Parmi les développements livrés sont à souligner :

- Le suivi des engagements juridiques souscrits par l'établissement, directement dans l'outil, qu'ils aient une portée annuelle ou pluriannuelle
- La valorisation des écritures de service fait par l'ordonnateur permettant de comptabiliser celui-ci le plus près possible du fait générateur sans attendre la réception de la facture, facilitant ainsi le recensement des charges à payer au 31/12
- La dématérialisation complète des objets de gestion de la chaîne de la dépense et la mise en place d'un système de validation de flux : engagement juridique/certification du service fait valant ordre de payer pour l'agence comptable
- La dématérialisation progressive des pièces de dépenses (hors frais de déplacement) et le dépôt sur un serveur de gestion électronique des documents (NUXEO)

II-Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes 2017 de l'Université Bordeaux Montaigne, Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP), sont établis :

- Selon les dispositions du décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
- Selon le décret n° 2013-756 du 19 août 2013 relatif aux dispositions réglementaires des livres VI et VII du code de l'Education (articles R 719-52 à R 719-112),
- Selon le décret n° 2014-604 du 6 juin 2014 relatif au budget et au régime financier des établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche mis à jour par décret 2017-1896 du 29 décembre 2017,
- Selon l'arrêté du 1er juillet 2015 portant adoption du recueil des normes comptables applicables aux organismes visés aux alinéas 4 à 6 de l'article 1er du décret no 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
- Selon les principes édictés par l'Instruction comptable commune du 22 décembre 2016 (BOFIP-GCP-17-0003 du 20/01/2017) mise à jour le 11 décembre 2017 (BOFIP-GCP-17-0021 du 29/12/2017),

- Selon les dossiers de Prescriptions Générales (DPG) déclinant les principes de mise en œuvre des titres I et III du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la Gestion Budgétaire et Comptable Publique (GBCP) en termes opérationnels.

II-1-Principes et méthodes d'évaluation

A-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

1-Les biens immobiliers :

Le patrimoine immobilier reçu en dotation a été comptabilisé en 2010 en valeur vénale en l'état de l'usage conformément aux évaluations notifiées les 23/03/2010 et 20/12/2010.

Il a fait l'objet d'une évaluation complémentaire en 2017 pour les biens mis à disposition du SIGDU : forages et château d'eau qui avaient été omis lors de l'évaluation initiale.

La comptabilisation par composante a été adoptée par délibération du Conseil d'administration du 07/06/2011. Les amortissements pratiqués en 2017 sur les bâtiments ainsi que sur les aménagements et agencements de terrains sont calculés sur la base des durées figurant dans le tableau ci-dessous :

	Rappel des dispositions adoptées en 2011 pour les biens immobiliers	Conseil d'administration du 17/06/2011.	
213156	Fondations, constructions de sous-sol, structure, enveloppe extérieure, construction spéciale et démolition, aménagement du site	40	
213556			
214157			
214557	Construction intérieure, escaliers, finitions intérieures, équipement, ameublement, électricité, portes automatiques	25	
213156			
213556			
214157	Etanchéité, ascenseur,	15	
214557			
213156			
		Conseil d'administration du 29/11/2013.	
212556	Agencements, aménagements de terrains : nus/aménagés/bâti	10	
		Conseil d'administration du 10/07/2015	
214557	Acquisition de bâtiments modulaires	10 ans	
		Conseil d'administration du 22/09/2017	Valorisation des forages et du Château d'eau par France DOMAINE
2138	Château d'eau	40 ans	
2138	Forages	40 ans	

2-Les biens mobiliers

Ils sont amortis sur la base des durées adoptées par délibérations du Conseil d'Administration du 17/12/2004, 19/06/2009, 26/03/2010, 21/12/2012, et 10/01/2014, 12/03/2015, 10/07/2015, 27/11/2015 et 25/11/2016 (tableau ci-dessous).

L'amortissement est linéaire, calculé au prorata temporis le 1^{er} du mois qui suit leur mise en service, sauf pour les biens 2007/2008 intégrés dans la base sous le mode linéaire avec démarrage des amortissements au 1^{er} janvier de l'année qui suit la mise en service.

Un inventaire physique a été réalisé en novembre 2011 par un prestataire extérieur privé.

Les travaux de rapprochement physico comptable des biens informatiques de l'université sont régulièrement opérés et permettent de proposer trimestriellement au Conseil d'administration la sortie de matériels ; ce travail a été déployé en 2017 au matériel informatique et audio-visuel de l'IUT.

Tableau des durées d'amortissement en vigueur

Comptes 2017	Comptes 2016	Libellé Biens/nouveau libellé suite changement plan	Biens avant 2009	Biens à compter 2009	Matériel Informatique à compter 2010	Modification à compter 01/01/2014	Modifications présentées en CA le 10/07/2015 et le 27/11/2015	01/01/2017
2012	201	Frais d'établissement/ Frais de premier établissement		5				
203	203	Frais de recherche et de développement		5				
20531 2058	20531 2058	Logiciels (valeur >800 et durée > 1 an),acquis ou sous-traités Autres concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	3	3		7		
206	206	Droit au bail		5				
208	208	Autres immobilisations incorporelles		5				
215147	21517	Installations techniques complexes/ Installations complexes spécialisées sur sol d'autrui acquises	10	10				
21547	21537	Matériel scientifique /Matériel acquis	10	10				mise en place du seuil de 500€ HT à compter 01/01/2017
21557	21557	Outillage > à 800 ht / outillage acquis	5	5			Mise en place du seuil de 800 € à compter de 03/2015	
21557	21557	Outillages spécialisés (Ex tracteur, tondeuse autoportée, chargeuse pelleuse...)				10		
21567	21567	Matériel d'enseignement/ matériel d'enseignement acquis				5		mise en place du seuil de 500€ HT à compter 01/01/2017
21577	21577	Agencements et aménagements du matériel et outillage/Agencements et aménagements du matériel et outillage	10	5				
216	21617	Collections de documentation/collections	8	10				non amortissable suivant nouvelles normes
216	21647	Collections littéraires scientifiques artistiques/collections		20				
sans objet	21817	Installations agencements aménagements divers de construction	10	10				sans objet
21827	21827	Matériel de transport/Matériel de transport acquis	5	7				
218317	21837	Matériel de bureau/Matériel de bureau acquis	10	5				mise en place du seuil de 500€ HT à compter 01/01/2017
21847	21847	Mobilier (tout mobilier < ou > 800)/Mobilier acquis	10	10		10 tout mobilier < 800 OU > 800	y compris CHAISES (correction CA du 10/07/2015)	
2186	2186	Emballages récupérables		3				
218327	21877	Matériel informatique /Matériel informatique acquis	3					5
218327	218771	PC + écrans informatiques		5	5	5 Ecrans <800 OU>800		
218327	218772	PORTABLES + IPAD		4	4	5 rajout IPAD		
218327	218773	SERVEURS		5	5	5		
218327	218781 218782	PERIPHERIQUES >800 € HT (écrans imputés sur 218771 quel que soit le montant à compter du 01/01/2013)			5	5		
218327	218781 218782	EQUIPEMENT RESEAU >800 € HT			5	5		
21887	21887	Matériel divers (dont Vidéoprojecteurs et tableau blancs interactifs à compter 01/01/2013, téléphones, caméras numériques >500€ HT mais aussi les matériels divers de cuisine, d'entretien des locaux...)/Matériel divers acquis	10	6		6 Vidéoprojecteurs et TBI : sur compte 21887	5 ans à compter de 03/2015	mise en place du seuil de 500€ HT à compter 01/01/2017

B-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

L'instruction BOFIP-GCP-13-0004 du 31/01/2013 relative au financement de l'actif a apporté des modifications substantielles à la présentation et à l'évaluation des financements externes de l'actif reçus par les établissements publics nationaux :

Au sein des comptes de capitaux, une distinction est effectuée entre les financements reçus de l'État et les financements reçus de tiers autres que l'État (Union Européenne, collectivités territoriales, ...), afin de permettre d'identifier la source des financements externes d'actifs contrôlés par les EPN.

Pour chaque source de financement, les financements rattachables à un actif déterminé sont distingués de ceux non rattachables.

En effet, il est prévu que les financements rattachés à des actifs clairement identifiés évoluent symétriquement aux amortissements et dépréciations de l'actif financé, de manière à lier le produit (financement reçu) à la charge (consommation des avantages économiques ou perte de valeur de l'actif).

Les financements accordés par l'État sont comptabilisés aux comptes 10 : « Financement de l'actif par l'État, écarts de réévaluation et réserves ».

- Les financements non rattachés à un actif sont enregistrés pour leur montant initial au compte 101 « Financements non rattachés à des actifs déterminés ». Aucun financement de cette nature dans les comptes de l'établissement.
- Les financements rattachés à un actif sont comptabilisés pour leur montant initial aux subdivisions suivantes du compte 1041 « Valeur initiale des financements rattachés à des actifs »

Les financements accordés par des tiers autres que l'État sont imputés aux comptes 13 : « Financement de l'actif par des tiers autres que l'État » lors de la comptabilisation initiale. La subdivision en fonction de la qualité du financeur est maintenue au sein de ce compte.

- Les financements non rattachés à un actif sont comptabilisés au compte 131 « Financements non rattachés à des actifs déterminés ». Aucun financement de cette nature dans les comptes de l'établissement.
- Les financements rattachés à un actif (dont la contrepartie des biens remis) sont comptabilisés pour leur montant initial au compte 1341 « Valeur initiale des financements rattachés à des actifs ».

L'Instruction du 20 novembre 2013 NOR : BUDE1329400J **BOFIP-GCP n° 13-0022 du 05/12/2013** précise les modalités de comptabilisation des subventions :

Qu'il s'agisse de subventions d'investissement ou de fonctionnement, annuelles ou pluriannuelles, **le critère de rattachement à l'exercice des subventions reçues respecte le principe général selon lequel le droit est comptabilisé lorsqu'il est acquis et que son montant peut être évalué de manière fiable.**

L'acquisition de ce droit correspond à la réalisation, sur la période se rattachant à l'exercice clos, de l'ensemble des conditions nécessaires à la constitution du droit de l'organisme public bénéficiaire. La reconnaissance de ce droit par l'organisme financeur est formalisée par un acte attributif.

Notons que l'obtention de la majorité des subventions accordées à l'établissement est conditionnée à la **réalisation effective des dépenses qui doivent être justifiées au financeur** ; l'octroi du droit correspond donc à l'exécution des dépenses effectivement financées ; le montant du droit correspond à la part financée des dépenses budgétaires éligibles constatées au cours de la période se rattachant à l'exercice clos.

Les subventions d'équipement finançant les biens mobiliers ou des travaux immobiliers réceptionnés au 31/12, font l'objet d'un titre de recette émis avant le 31/12 calendaire conformément aux règles de la comptabilité budgétaire ; les subventions d'équipement finançant des travaux immobiliers en cours ont fait l'objet d'une écriture de produit à recevoir sur la période d'inventaire.

C-RATTACHEMENT DES CHARGES ET PRODUITS A L'EXERCICE

Les fascicules 2 et 4 de l'Instruction comptable commune précisent les dispositions normatives relatives aux charges et produits.

Le dossier de prescription générale « Fascicule 6 : Travaux de Fin d'Exercice » décrit les modalités techniques de rattachement des charges et produits à l'exercice.

1-S'agissant des charges à payer elles sont constituées :

- ✓ **Des services faits certifiés sur commande de biens et services**, non payés au 31/12 comptabilisés au compte 4081 au fil de l'eau dans l'applicatif GFC DEPENSES par le débit des comptes de charges intéressés.
- ✓ **Des charges à payer à comptabiliser (CAPAC) sur commande de biens et services** : services faits constatés mais non certifiés dans l'outil au 31/12 ; réceptions non constatées dans GFC DEPENSES, et dépenses sans engagement juridique.
Cette deuxième catégorie, déterminée après recensement auprès des services prescripteurs, donne lieu à émission d'une demande de comptabilisation en date du 31/12 : débit 6* - Charges/crédit 4081 – suivie d'une écriture d'extourne sur N+1 reposant sur le même objet de gestion.
- ✓ **Des passifs sociaux** : charges à payer sur masse salariale traitées comme les CAPA.

Aucune facture d'immobilisation émise sur EJ n'était en attente de service fait au jour de fermeture de l'établissement ; les factures parvenues après cette date ont été traitées sur 2018, de même que les situations de travaux.

2-S'agissant des charges constatées d'avance, elles font l'objet mensuellement, d'une demande de comptabilisation permettant de débiter le compte 486, de créditer les comptes de charges et de rétablir le résultat de l'exercice.

Cette écriture est suivie d'une écriture manuelle d'extourne sur N+1 reposant sur le même objet de gestion.

3-S'agissant du rattachement des produits, plusieurs méthodes comptables sont en cours :

- ✓ **Droits d'inscription, frais de formation** : constatation de l'intégralité des produits en classe 7 puis demande de comptabilisation permettant de créditer le compte 487 « produits constatés d'avance », de débiter les comptes de produits et de rétablir le résultat de l'exercice
Cette opération est réalisée à hauteur de 8/12^{ème} des produits pour les droits de scolarité, au prorata de la durée et selon le planning des formations pour le DEFLE et la formation continue.

Cette écriture donne lieu à une écriture d'extourne manuelle en N+1 reposant sur le même objet de gestion : débit 487 / crédit classe 7.

- ✓ **Conventions de mise à disposition de personnel, délégation CNRS** : demande de comptabilisation d'un produit à recevoir sur la base de la prise en charge conventionnelle proratisée sur la période rattachée à l'exercice (le plus souvent 4/12^{ème}).

Cette écriture donnera lieu à une écriture d'extourne manuelle 2018 : débit 487 / crédit classe 7.

- ✓ **Conventions de recherche, conventions de mobilité, conventions pédagogiques, d'aide à la publication, programmes pluriannuels d'investissement : suivi à l'avancement selon** l'Instruction du 20 novembre 2013 NOR : BUDE1329400J **BOFIP-GCP n° 13-0022 du 05/12/2013** relative aux modalités de comptabilisation des subventions :

Les avances de trésorerie allouées par le financeur pour ces projets sont enregistrées au crédit des comptes 419 et 4419* ; la comptabilisation du droit n'étant autorisée que lorsque celui-ci est acquis et que son montant peut être évalué de manière fiable : depuis 2016 l'objet de gestion, support de ces écritures est un titre d'avance.

À la clôture de l'exercice, au vu des conditions fixées dans les actes attributifs de subventions, un recensement des droits acquis au titre de celui-ci, doit donc être effectué de manière à rattacher les produits correspondants et à comptabiliser des « produits à recevoir » le cas échéant : extraction issue de GFC OPERATION disponible dans SITUATION.

Ces produits à recevoir sont comptabilisés sur la base d'une demande de comptabilisation :

- Pour les produits de fonctionnement au débit des comptes 4181, 44877* en contrepartie du crédit du compte 7xx correspondant.
- Pour les subventions d'investissement : au débit du compte 44871* en contrepartie du crédit du compte 10 ou 13 correspondant.

Il s'agit, notamment, de toutes les subventions dont les versements sont conditionnés par la production de justifications de dépenses aux termes de la convention attributive de l'aide : si la justification portant sur les dépenses dont le service fait est intervenu au cours de l'exercice N n'a pas pu être produite avant le 31 décembre N, un rattachement à l'exercice des produits correspondants doit être effectué à hauteur des dépenses constatées en N.

Ces écritures comptabilisées en date du 31 décembre sont contrepassées au 1er janvier de l'exercice suivant par émission d'une demande de comptabilisation

Seules les subventions d'équipement finançant les programmes pluriannuels d'investissement inscrits en immobilisations en cours, sont traitées ainsi et donnent lieu à extourne.

Les subventions finançant des biens mobiliers et immobiliers inscrits à l'inventaire aux chapitres 21 sont considérées comme acquises au moment de l'inscription et font l'objet d'un titre de recette :

- Dès lors que l'acquisition est autorisée conventionnellement
- Qu'un relevé de dépenses est établi à l'appui du titre de recette émis avant le 31/12 calendaire

- ✓ **Autres produits :**

Dès lors que le titre n'a pas pu être émis au 31/12 calendaire, une écriture de produits à recevoir doit être saisie pour chaque compte de classe 7 concerné par le biais d'une demande de comptabilisation saisie en N :

Débit 4181 - Clients et usagers - Produits non encore facturés,
Crédit 7* - Produits

Celle-ci est extournée sur N+1 : débit 7*-crédit 4181

A contrario, en fin d'exercice N, si certains produits constatés sont identifiés comme imputables à l'exercice suivant, le schéma des produits constatés d'avance décrit ci-dessus via le compte 487 est appliqué.

II-2-Comparabilité des comptes

A-CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES

Les changements de méthode observés sont inhérents à l'application de l'instruction commune et à la livraison du nouveau système d'information GBCP compatible.

Sont à souligner :

- ✓ La production de nouveaux états financiers conformément au format indiqué dans l'instruction commune
- ✓ Par souci de cohérence, les chiffres relatifs à l'exercice 2016 présentés dans le bilan, compte de résultat et les tableaux annexe ont été retraités, afin d'assurer la comparabilité d'une année à l'autre, sans que cela ait d'incidence sur les totaux généraux.
- ✓ L'élargissement du périmètre des bourses suivies en comptes de tiers : limité à l'aide à la mobilité internationale du MESR au 31/12/2016, étendu au 01/09/2017 aux mobilités financées dans le cadre de programmes ERASMUS suivant la technique comptable prévue à la page 168 de l'Instruction Commune.
- ✓ L'adaptation des règles de comptabilisation de la valorisation et de la dépréciation des stocks d'ouvrages. Au lieu d'inscrire au bilan (compte 35*) la seule valeur nette de ceux-ci : sont désormais inscrits au débit du compte 35* la valeur brute non dépréciée, et au crédit du compte 39* le montant de la dépréciation.

Ont donc été enregistrées les écritures suivantes :

N° Ecriture	Date	Compte	Libelle ecriture	Debit	Credit
28383	09/10/2017	3551	STOCK AUSONIUS - ECRITURES DE CORRECTION- VALORISATION SUR LA BASE DU PRIX BRUT- DEPRECIATION POUR LES 98 %	241 952,73	0,00
28383	09/10/2017	110	STOCK AUSONIUS - ECRITURES DE CORRECTION- VALORISATION SUR LA BASE DU PRIX BRUT- DEPRECIATION POUR LES 98 %	0,00	241 952,73
28383	09/10/2017	119	STOCK AUSONIUS - ECRITURES DE CORRECTION- VALORISATION SUR LA BASE DU PRIX BRUT- DEPRECIATION POUR LES 98 %	241 952,73	0,00
28383	09/10/2017	39551	STOCK AUSONIUS - ECRITURES DE CORRECTION- VALORISATION SUR LA BASE DU PRIX BRUT- DEPRECIATION POUR LES 98 %	0,00	241 952,73
28552	09/10/2017	3551	STOCK PUB 31/12/2016 - ECRITURES DE CORRECTION- VALORISATION SUR LA BASE DU PRIX BRUT- DEPRECIATION POUR LES 98 %	1 002 979,67	0,00
28552	09/10/2017	110	STOCK PUB 31/12/2016 - ECRITURES DE CORRECTION- VALORISATION SUR LA BASE DU PRIX BRUT- DEPRECIATION POUR LES 98 %	0,00	1 002 979,67
28552	09/10/2017	119	STOCK PUB 31/12/2016 - ECRITURES DE CORRECTION- VALORISATION SUR LA BASE DU PRIX BRUT- DEPRECIATION POUR LES 98 %	1 002 979,67	0,00
28552	09/10/2017	39551	STOCK PUB 31/12/2016 - ECRITURES DE CORRECTION- VALORISATION SUR LA BASE DU PRIX BRUT- DEPRECIATION POUR LES 98 %	0,00	1 002 979,67

B-CHANGEMENTS D'ESTIMATIONS COMPTABLES

Il a été demandé à France DOMAINE de procéder à l'évaluation des biens mis à disposition du Service Inter-établissements de Gestion du Domaine Universitaire qui avaient été omis de l'être en 2010 : forages 1/2/3/INDUSTRIEL/GEOTHERMIE et château d'eau inscrits au bilan de l'Université.

Une valeur supplémentaire de 2 904 331 € nous a été notifiée par rapport à l'estimation initiale :

Libellés des biens évalués	Désignation	Numéro CHORUS attribué en 2016	Evaluation France DOMAINE 2010			Evaluation par France DOMAINE notifiée le 21/06/2017			Différence à comptabiliser			Imputation comptable	
			Bâti	Terrain	Total évaluation domaines	Bâti	Terrain	Total évaluation domaines	Bâti	Terrain	TOTAL	Bâti	Terrain
Forage PAILLIERE 1	TERRAIN Parcelle DH 63	167600/437061		4 136	4 136	151 800	82 720	255 520	151 800	78 584	251 384	2138	21158
Forage PAILLIERE 2		167600/437062				21 000			21 000				
Forage PAILLIERE 3	TERRAIN Parcelle DH 33	167600/437063		8 000	8 000	246 000	160 000	406 000	246 000	152 000	398 000,00	2138	21158
Forage GEOTHERMIE	TERRAIN Parcelle DH 5	167600/437064		317	317	522 000	28 530	565 580	522 000	28 213	565 263,00	2138	21158
Forage EAU INDUSTRIELLE		167600/437065				15 050			15 050				
Château d'eau	Château d'eau	167600/437024		1	1	1 500 000	192 900	1 692 900	1 500 000	189 684	1 689 684	2138	21158
	TERRAIN Parcelle DH 102			3 215	3 215								
TOTAL				15 669	15 669	2 455 850	464 150	2 920 000	2 455 850	448 481	2 904 331		

Cette évaluation a donné lieu aux écritures suivantes :

Libellés des biens évalués	Désignation	Numéro CHORUS attribué en 2016	Ecritures à comptabiliser					
			Bâti	Création de fiches d'inventaire pour les bâtiments	Numéro inventaire Bâti	Terrain	Création de nouvelles fiches d'inventaire pour les terrains suite changement d'imputation	Numéro inventaire Terrains
Forage PAILLIERE 1	TERRAIN Parcelle DH 63	167600/437061	151 800	Débit compte 2138 /Crédit compte 110	915/91511/2017/5	78 584	Débit compte 21158 /Crédit compte 110	915/91511/2017/1
Forage PAILLIERE 2		167600/437062	21 000	Débit compte 2138 /Crédit compte 110	915/91511/2017/6			
Forage PAILLIERE 3	TERRAIN Parcelle DH 33	167600/437063	246 000	Débit compte 2138 /Crédit compte 110	915/91511/2017/7	152 000	Débit compte 21158 /Crédit compte 110	915/91511/2017/2
Forage GEOTHERMIE	TERRAIN Parcelle DH 5	167600/437064	522 000	Débit compte 2138 /Crédit compte 110	915/91511/2017/10	28 213	Débit compte 21158 /Crédit compte 110	915/91511/2017/3
Forage EAU INDUSTRIELLE		167600/437065	15 050	Débit 2138 /Crédit compte 110	915/91511/2017/8			
Château d'eau	Château d'eau	167600/437024	1 500 000	Débit compte 2138 /Crédit compte 110	915/91511/2017/9	189 684	Débit compte 21158 /Crédit compte 110	915/91511/2017/4
	TERRAIN Parcelle DH 102							
TOTAL			2 455 850			448 481		

Intégration FEA - Bâti			2 455 850	Débit compte 119 /Crédit compte 10411				
Intégration FEA - Terrains				Débit compte 119 /Crédit compte 10411		448 481		
Correction imputation des Terrains intégrés initialement en 2010			15 669	Débit 21158 /Crédit 21158				

C-CORRECTIONS D'ERREURS/REGULARISATIONS

Afin de satisfaire aux exigences de qualité comptable et dans le cadre de la certification des comptes, un grand nombre de régularisations avait été comptabilisé en 2011 et dans une moindre mesure les années suivantes.

Sur l'exercice 2017, outre les écritures concernant les stocks et les nouvelles estimations communiquées par France DOMAINE ont été enregistrées les écritures suivantes :

- ✓ Inscription de biens historiques et culturels détenus par l'université pour un euro symbolique unitaire

Compte	Libelle écriture	Debit	Credit
2172	INTEGRATION DES BIENS HISTORIQUES ET CULTURELS- MOULAGES EN DEPOT AU MUSEE D'AQUITAINE 67 OEUVRES SANS IMAGE SUR SITE INTERNET	67	0
2172	INTEGRATION DES BIENS HISTORIQUES ET CULTURELS- MOULAGES EN DEPOT AU MUSEE D'AQUITAINE 383 OEUVRES AVEC IMAGE SUR SITE INTERNET	383	0
110	INTEGRATION DES BIENS HISTORIQUES ET CULTURELS- MOULAGES EN DEPOT AU MUSEE D'AQUITAINE 383 OEUVRES AVEC IMAGE SUR SITE INTERNET	0	450

- ✓ Correction d'une dépense 2016 comptabilisée à tort en investissement :

Compte	Libelle écriture	Debit	Credit
119	ECRITURE DE CORRECTION SUITE ERREUR IMPUTATION DEPENSES 2016 SUR BATIMENT K : DOSSIER LIQ. KORZEAM STUDIO Md. 18781 Bord. 5430 du 915 2016 du 20/12/2016	1250,24	0
2313	ECRITURE DE CORRECTION SUITE ERREUR IMPUTATION DEPENSES 2016 SUR BATIMENT K : DOSSIER LIQ. KORZEAM STUDIO Md. 18781 Bord. 5430 du 915 2016 du 20/12/2016	0	1250,24

- ✓ Diverses corrections mineures visant à ajuster les comptes d'actif ou de FEA d'un montant non significatif.

Notons qu'un redressement sur arriérés 2015/2016 de la redevance pour modernisation des réseaux de collecte est susceptible d'être notifié au SIGDU. Du fait de l'incertitude de son montant, de l'ordre de 228 000 €, et d'une demande de remise de dette en cours, la correction dans les comptes par report à nouveau a été différé à 2018.

III-Notes relatives aux postes de bilan

III-1-Actif immobilisé

En 2017, la valeur brute des immobilisations progresse de 7 300 033,45 € passant de **90 241 671,34 €** en 2016 à 97 541 704,79 € en 2017 :

Rubriques et postes	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
		Par virement de poste à poste	Acquisitions / Mises à disposition / Transferts	Par virement de poste à poste	Cessions / Mises au rebut	
Immobilisations incorporelles	1 131 791,69	103 414,58	216 152,33	91 185,01	1 357,56	1 358 816,03
Frais d'établissement	48 243,41	12 000,00	91 185,00	91 185,00	0,00	60 243,41
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 083 548,28	229,58	51 112,13	0,01	1 357,56	1 133 532,42
Autres immobilisations incorporelles	0,00	91 185,00	73 855,20	0,00	0,00	165 040,20
Immobilisations corporelles	87 443 293,06	3 256 026,81	1 463 793,55	25 171,74	509 465,87	91 628 475,81
Terrains	13 757 076,13	464 150,00	0,00	15 669,00	0,00	14 205 557,13
Constructions	52 364 630,79	2 577 922,79	0,00	0,00	0,00	54 942 553,58
Installations techniques, matériels, et outillage Collections	5 391 083,52	188 582,15	261 637,77	0,00	37 462,74	5 803 840,70
Biens historiques et culturels (dont dépenses ultérieures)		450,00	0,00	0,00	0,00	450,00
Autres immobilisations corporelles	15 930 502,62	24 921,87	1 202 155,78	9 502,74	472 003,13	16 676 074,40
Immobilisations corporelles en cours	1 412 615,60	48 204,41	3 157 709,04	314 027,28	4 259,81	4 300 241,96
Immobilisations grevées de droits						0,00
Immobilisations corporelles (Biens vivants)						0,00
Participations et créances rattachées à des participations	253 894,00	0,00	0,00	0,00	0,00	253 894,00
Titres de participation	253 894,00					253 894,00
Autres immobilisations financières	76,99	0	7 610,00	0,00	7 410,00	276,99
Prêts			7 610,00	0,00	7 410,00	200,00
Dépôts et cautionnements versés Autres créances immobilisées	76,99					76,99
TOTAUX	90 241 671,34	3 407 645,80	4 845 264,92	430 384,03	522 493,24	97 541 704,79

Les opérations significatives suivantes sont à souligner :

- + 2 904 331,00 € correspondent à la valorisation France DOMAINE
- + 74 675,82 € aux biens remis par INNOVASSOL
- + 450,00 € aux biens historiques et culturels non comptabilisés
- + 4 833 595,11 € correspondent à des entrées
- 510 823,43 € euros correspondent à des sorties d'inventaire

A-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les acquisitions 2017 s'élèvent à 228 381,91 € dont 165 040,20 € d'encours (schémas directeurs immobilier et voirie) ; les sorties à 1 357,56 €.

Le montant brut passe de 1 131 791,69 € à 1 358 816,03 €.

La valeur nette est de 324 387,57 €.

B-IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le patrimoine immobilier mis à disposition de l'établissement par l'Etat a été intégré en 2010, corrigé en 2011 des erreurs décelées, mis à jour en 2012 et 2014 suite au transfert de l'EGID et de l'IUT de Gradignan, complété en 2017 des biens omis mis à disposition du SIGDU (point II-2-B).

Il est décrit dans la convention d'utilisation signée en début d'année avec France DOMAINE conformément à la réglementation.

Les constructions figurent au bilan de l'établissement pour un montant net de 42 142 534,89 € suivant la décomposition ci-après :

		Valeur brute	Valeur Nette
213156	Ensembles immobiliers administratifs et commerciaux -M.A.D- valeur 2010	44 266 582,15	32 840 193,89
213156	Ensembles immobiliers administratifs et commerciaux -M.A.D-travaux ultérieurs	3 263 510,73	2 565 909,13
213556	Ensembles immobiliers administratifs et commerciaux -M.A.D- valeur 2010		
213556	Ensembles immobiliers administratifs et commerciaux -M.A.D-travaux ultérieurs	3 622 355,41	3 314 966,88
214157	Bâtiments sur sol d'autrui acquis (DEFLE) - Valeur 2010	684 111,00	506 714,68
214157	Bâtiments sur sol d'autrui acquis Travaux postérieurs à 2010	650 144,29	520 126,01
2138	Autres constructions	2 455 850,00	2 394 624,30
		54 942 553,58	42 142 534,89

Les terrains ont été évalués initialement en 2010. Ils sont inscrits au bilan pour 14 021 641,00 € après valorisation des forages par France DOMAINE en 2017.

Les agencements, aménagements de terrains sont inscrits au bilan en valeur nette pour 102 631,76 €.

L'inventaire physique exhaustif des biens mobiliers a été réalisé fin 2011 et fait l'objet d'un rapprochement régulier avec l'inventaire comptable pour ce qui est du matériel informatique.

Le patrimoine mobilier, chapitre 21 tous biens confondus est évalué à 5 046 597,91 € en valeur nette suivant détail ci-dessous :

Immobilisations corporelles	22 480 365,10	17 433 767,19	5 046 597,91
Installations techniques, matériels, et outillages	5 756 167,48	4 005 278,46	1 750 889,02
Collections	47 673,22	0,00	47 673,22
Biens historiques et culturels	450,00		450,00
Autres immobilisations corporelles	16 676 074,40	13 428 488,73	3 247 585,67
Immobilisations mises en concession	0,00	0,00	0,00
Immobilisations grevées de droits	0,00		0,00
Immobilisations corporelles (biens vivants)	0,00	0,00	0,00

Les opérations comptabilisées aux comptes 23 sont identifiées et font l'objet d'un suivi lors de la comptabilisation des écritures de service fait. Elles sont ventilées sur les comptes suivants :

2313	Constructions	4 136 098,21
2315	Installations techniques, matériel et outillage	40 165,31
2318	Autres immobilisations corporelles	0,00
2381	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	123 978,44
		4 300 241,96

Les sommes liquidées sur le compte 2381 « avance sur commande d'immobilisation » correspondent à la facturation par la SRIA des sommes dues au titre de la convention de mandat signée avec elle, pour l'extension du DEFLE.

C-IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières inscrites au bilan correspondent aux valeurs suivantes :

Compte	Libellé	Solde
2611	Actions détenues dans le capital de la SRIA	253 894,00
2743	Prêts au personnel dans le cadre de la Commission d'action sociale	200,00
2751	Dépôts	76,99
		254 170,99

D-AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS

Les amortissements sont détaillés dans le tableau ci-dessous : aucune écriture de dépréciation sur immobilisations n'est enregistrée. **Leur montant cumulé passe de 28 452 141,98 € à 31 349 498,71 € en 2017.**

Rubriques et postes	Cumulés au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Corrections RAN / Ajustements	Diminutions (amortissements afférents aux éléments de l'actif sortis)	Cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 007 343,66	28 212,79	229,57	1 357,56	1 034 428,46
Frais d'établissement	2 841,00	9 822,01			12 663,01
Frais de recherche et développement		0,00			0,00
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	961918,61	18 390,78	229,57	1357,56	979 181,40
Droit au bail Fonds commercial		0,00			0,00
Autres immobilisations incorporelles	42 584,05	0,00			42 584,05
Immobilisations corporelles	27 444 798,32	3 305 429,65	74 308,15	509 465,87	30 315 070,25
Terrains	62 892,76	18 391,61			81284,37
Constructions	10 916 542,35	1883 418,35	57,99		12 800 018,69
Installations techniques, matériels, et outillage Collections	3 595 087,83	381665,64	65 987,73	37 462,74	4 005 278,46
Dépenses ultérieures sur biens historiques et culturels					0,00
Autres immobilisations corporelles	12 870 275,38	1021954,05	8 262,43	472 003,13	13 428 488,73
TOTAUX	28 452 141,98	3 333 642,44	74 537,72	510 823,43	31 349 498,71

Cette variation s'explique :

- Par la comptabilisation de l'annuité 2017 : 3 333 642,44 €
- Par les écritures de reprise concernant les sorties d'actif : 510 823,43 €
- Par différentes régularisations sur comptes de bilan : 74 537,72 €

E-ANALYSE DES DEPENSES D'EQUIPEMENT 2017

Le montant des dépenses enregistrées en 2017 est le **montant le plus élevé constaté depuis 2013**.

Malgré la reprogrammation de certaines opérations lors du Budget Rectificatif 1, le taux d'exécution des dépenses d'équipement est néanmoins faible par rapport aux années précédentes : **à peine supérieur à 70 %**.

Notons que malgré leur livraison, en Août et Octobre, les chantiers du Bâtiment K et des amphis B200/B400 ne sont pas clôturés comptablement et que les situations définitives restent à payer aux entreprises : des difficultés étant observées dans la constatation du service fait et la levée des réserves.

Peu d'opérations ont donc pu être activées sur 2017 et intégrées au bilan sur les comptes définitifs :

Mise en sécu accès toit. Peigne	21 746,20
OPT16-14 Création locaux d'impression	26 848,37
Déploiement AQUIPASS 2016 Extension du système de contrôle d'accès sur les bâtiments DEFLE, J, Accueil, C, E, G	31 038,83
Modernisation de la régulation de la CVC du Bâtiment d'accueil	28 177,43
chaîne de mesure destinée à la datation par OSL, en routine de grain individuel de quartz	122 400,00
14 Onduleurs Riello UPS VSD1500 - 1500VA / 1350W N° de série MZ05VLC3000609/10/12/13/15/.../24	8 099,84
Déploiement Aquipass 2017	14 261,96
étude du système de traitement de l'eau potable au château d'eau	12 000,00
	264 572,63

Le détail des immobilisations corporelles et incorporelles acquises en 2017 figure ci-dessous : tous les secteurs sont en progression avec une priorité accordée aux travaux immobiliers représentant plus de 62 % de l'exécution :

UNIVERSITE			
Travaux immobiliers/installations	1 777 530,41	2 750 823,16	2 919 018,12
Avance SRIA travaux d'extension du DEFLE		46 855,93	77 122,51
Informatique	780 177,16	650 079,69	658 370,82
Matériel de bureau	86,33	10 022,16	6 408,92
Matériel d'enseignement	99 669,67	21 701,50	65 341,33
Matériel et outillage	53 979,45	81 730,81	24 676,00
Matériel scientifique	153 541,28	67 785,77	281 473,69
Matériel de transport	28 112,27		16 228,46
Mobilier	116 437,29	141 329,02	215 013,54
Licences et Logiciels	13 812,93	30 794,11	51 112,13
Schéma Directeur Informatique		48 243,41	
Divers dont matériel audio-visuel/vidéo-projecteurs	171 985,63	251 505,63	263 473,64
Schéma Directeur immobilier			78 241,20
Total	3 195 332,42	4 100 871,19	4 656 480,36
CFA			
Informatique	1 387,80	41 967,56	42 397,00
Total	1 387,80	41 967,56	42 397,00
SIGDU			
Matériel et outillage	58 688,86	100 868,01	12 546,75
Matériel de transport	16 736,56	39 347,10	
Mobilier	990,78	3 218,07	263,40
Informatique	984,70	1 976,29	
Divers	2 000,00	4 258,31	
Travaux immobiliers/installations		39 525,04	22 908,60
Schéma Directeur voirie			86 799,00
Etude du système d'eau potable au château d'eau			12 000,00
Total	79 400,90	189 192,82	134 517,75
TOTAL GENERAL	3 276 121,12	4 332 031,57	4 833 395,11

Les chantiers ci-après, non achevés au 31/12/2017, inscrits pour la majorité au « programme pluriannuel d'investissement » (PPI) recensés dans les documents budgétaires seront poursuivis sur 2018 :

OBJET	Montant
Réhabilitation / Extension du DEFLE	144 362,44
Téléphonie IP	2 830,00
Projet de mise en sécurité escaliers Entité Ouest	205 027,94
Amphi B200/B400	1 207 083,43
Mise en sécurité des locaux à risques, des chaufferies et ventilations	153 367,26
Mise en sécu accès toit. Peigne	0,00
Ventilation sous-sols et réfection de l'éclairage	17 094,81
Création locaux d'impression	0,00
Urgence - Bât A: Remplacement porte alu	4 517,34
Réhabilitation du bâtiment K	2 302 360,50
SSI ARCHEOLOGIE	21 975,94
Accessibilité Amphi 700	4 391,18
RENOVATION SYSTEME INTRUSION	21 605,60
Comptage énergétique - phase 2	813,60
Gestion des eaux pluviales	97 003,66
SDSI - Schéma Directeur Sécurité Incendie	23 345,80
Requalification locaux DPIL	14 807,52
Diagnostic réseaux	1 525,50
Détection incendie	11 354,24
Sécurisation locaux salle serveur	813,60
Requalification bâtiment H	4 463,50
Fourniture et pose d'une plaque de fermeture de fosse compteur - SIGDU	3 129,00
Déplacement de la chambre de comptage Bibliothèque droit / lettres selon devis CA BJ 17 094 C - SIGDU	5 225,00
Diagnostic voiries du domaine universitaire - SIGDU	86 799,00
Bâtiment Accueil J Administration	3 616,00
Etude de conception signalétique pour l'université	24 916,50
Réhabilitation de l'amphi C200	10 057,00
Fourniture et pose d'une réhausse d'acrotère aluminium + fourniture et pose d'un filet de protection sur escalier hélicoïdal/château d'eau - SIGDU	14 554,60
Schéma directeur immobilier et aménagement	78 241,20
Total général	4 465 282,16

III-2-Stocks et en-cours

L'Université Bordeaux Montaigne gère deux maisons d'éditions et à ce titre doit tenir une comptabilité des stocks pour les ouvrages produits. Leur valeur figure dans le tableau ci-dessous :

N° de compte	Nature des stocks et des en-cours	Solde à l'ouverture de l'exercice	Correction suite changement de méthode	Variations des stocks en augmentation (Entrées)	Variations des stocks en diminution (Sorties)	Solde à la clôture de l'exercice
30	Animaux et végétaux					
31	Matières premières et fournitures					
32	Autres approvisionnements					
33	En-cours de production de biens					
34	En-cours de production de services					
35	Stocks de produits	675 629,61	1 244 932,40	2 048 370,22	1 920 562,01	2 048 370,22
37	Stocks de marchandises					
38	Stocks en voie d'acheminement, mis en dépôt ou donnés en consignation					
	Total des stocks	675 629,61	1 244 932,40	2 048 370,22	1 920 562,01	2 048 370,22

Ces stocks, comme on l'examinera ultérieurement sont dépréciés dans les comptes à hauteur de 1 391 360.49 €.

La méthode de valorisation présentée au CA du 21/12/2012 et validée par délibération est rappelée ci-dessous :

- Ouvrages édités entre 2015 et 2017 : valorisation selon le coût de production annuel calculé à la page.
- Ouvrages édités antérieurement à 2015 : valorisation à 2 % du coût de production selon les règles fixées par la réglementation applicable au secteur de l'édition.
- A compter de 2017, le bilan affiche au débit du compte 35* la valeur brute résultant du coût de revient des ouvrages, au crédit du compte 39* le montant de la dépréciation, calculé sur la base d'une valorisation des ouvrages à 2%.
- Jusqu'en 2016, seule la valeur nette était comptabilisée (c f paragraphe relatif au changement de méthode).

Sont décomptés les ouvrages présents physiquement dans les locaux des Presses Universitaires de Bordeaux et d'AUSONIUS mais aussi les ouvrages déposés à l'extérieur : SODIS, BIERE, FMSH pour les PUB, SODIS pour AUSONIUS depuis le 1^{er} novembre 2015, différentes librairies...

Notons deux spécificités cette année concernant les presses universitaires :

- ✓ Non réception de l'état de réconciliation des stocks de la FMSH suite à restructuration administrative de ce diffuseur : stocks au 31/12/2017 reconstitués à partir du stock au 31/12/2016 diminué des ventes 2017 et majoré des expéditions 2017.
- ✓ Mise au pilon des ouvrages déposés dans divers lieux de vente au regard de l'impossibilité de réconciliation et des erreurs constatées sur le logiciel 4D : certificat administratif établi par l'ordonnateur pour 2656 ouvrages.

La valeur brute des stocks au 31 décembre 2017, 2 048 370,22 € est ventilée de la façon suivante :

- Stock des Editions AUSONIUS : 551 169,50 €
- Stock des Presses Universitaires de Bordeaux : 1 497 200,72 €

La provision pour dépréciation établie à hauteur de 98 % de la valeur du stock d'ouvrages de plus de 3 ans s'élève au 31/12/2017 à 1 339 972,20 € ; elle est ventilée de la façon suivante :

- Stock des Editions AUSONIUS : 265 337,66 €
- Stock des Presses Universitaires de Bordeaux : 1 074 634,54€

Par ailleurs le mode de valorisation au coût/page conduit à une surévaluation des ouvrages volumineux comprenant un grand nombre de pages et à la constatation de marges négatives : coût de production supérieur au prix de vente.

En application des normes comptables et commerciales en la matière, une provision pour dépréciation est calculée ; il est constaté cette année pour :

- Le stock des Editions AUSONIUS, une provision de 3 850,57 € supplémentaire par rapport à 2016 (29 387,00 € cumulé au 31/12).
- Le stock des Presses Universitaires de Bordeaux, une reprise de provision de -3 116,39 € par rapport à 2016 (22 001,29 € cumulé au 31/12).

L'année 2017 est caractérisée par l'acquisition d'un logiciel de suivi des stocks en remplacement de l'ancien outil des PUB très défaillant et du fichier EXCEL utilisé par AUSONIUS : il sera mis en production au 1^{er} janvier 2018 et permettra de calculer des provisions pour dépréciation intermédiaire (avant le délai de 3 ans) pour les ouvrages à faible rotation de vente.

III-3-Créances

Les créances de l'établissement sont composées de la façon suivante :

Rubriques et postes	Montant	Echéance à 1 an au plus	Echéance à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé	276,99	200,00	76,99
- Créances rattachées à des participations			
- Prêts	200,00	200,00	
- Autres créances immobilisées	76,99		76,99
Créances de l'actif circulant	9 026 402,83	7 011 757,07	2 014 645,76
- Créances sur des entités publiques (Etat, autres entités publiques) des organismes internationaux et la Commission européenne	7 121 833,87	5 364 104,85	1 757 729,02
- Créances clients et comptes rattachés	1 806 798,96	1 567 990,67	238 808,29
- Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)			
- Avances et acomptes versés sur commandes	11 673,50	11 673,50	
- Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)			
- Créances sur les autres débiteurs	30 096,79	11 988,34	18 108,45
- Charges constatées d'avance (dont primes de remboursement des emprunts)	55 999,71	55 999,71	
TOTAUX	9 026 679,82	7 011 957,07	2 014 722,75

Elles sont évaluées à leur valeur nominale.

Le montant global des créances sur exercices antérieurs, annulées sur l'exercice atteint : 154 940,07 € et se décompose comme suit :

	charges décaissables	charges non décaissables	total
Pertes sur créances irrécouvrables non valeur		1 145,82	1 145,82
Pertes sur créances irrécouvrables remises gracieuses		2 181,57	2 181,57
Charges de gestion provenant de l'annulation de titres de recettes des exercices antérieurs	118 524,94	33 087,74	151 612,68
Total général	118 524,94	36 415,13	154 940,07

96,11% des charges décaissables concernent les remboursements de droits et frais d'inscription.

III-4-La trésorerie : Valeurs mobilières et disponibilités

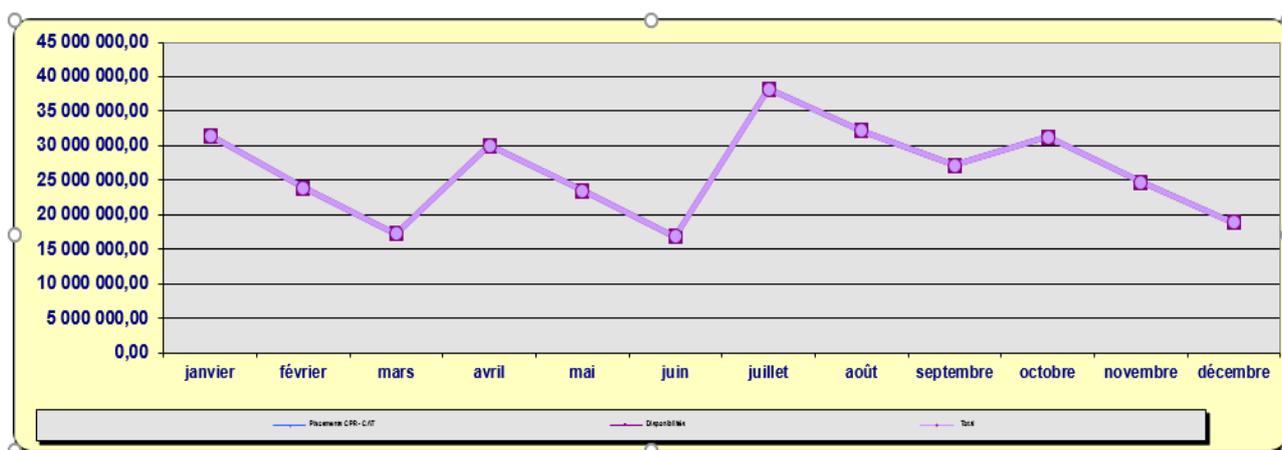
La trésorerie s'élève à la clôture de l'exercice 2017 à 18 890 794.68 € et est composée de la façon suivante :

5112	Chèques à encaisser	5 603,29
5115	Cartes bancaires à l'encaissement	66,00
5117	Chèques impayés	3 206,40
5151	Compte au Trésor	18 880 801,51
531	Caisse	1 117,48
		18 890 794,68

Le montant de la trésorerie exposé ci-dessus intègre les disponibilités de l'Université 17 872 526.57 € et des budgets annexes : CFA et SIGDU

1853	Service Inter-Etablissements	941 921,69
1854	CFA	76 346,42
		1 018 268,11

La trésorerie s'est maintenue à un niveau élevé tout au long de l'exercice comme relevé sur le graphique ci-dessous :



Notons qu'une prévision fiable du plan de trésorerie annuel s'avère toujours aussi difficile à établir et que de gros écarts sont observés mensuellement tant en encaissements qu'en décaissements (voir tableau 7 de la liasse des tableaux GBCP).

Une variation positive de **2 581 084,64 €** est constatée entre le 31/12/2016 et 31/12/2017 ; elle est conforme au montant indiqué dans le tableau d'équilibre financier (cf tableau 4 de la liasse des tableaux GBCP).

Rappelons que le plan de trésorerie est alimenté :

- ✓ Par les opérations budgétaires : encaissements et décaissements détaillés ci-dessous :

Nature des encaissements 2017	Montant
Autres financements de l'Etat	91 982,16
Autres financements publics	207 188,37
Autres financements publics fléchés	7 017 105,81
Financements de l'Etat fléchés	693 000,00
Recettes propres	6 957 685,80
Recettes propres fléchées	253 797,99
Subvention pour charges de service public	77 100 463,00
Total général	92 321 223,13

Nature des décaissements 2017	Montant
Dépenses de Fonctionnement	9 410 387,42
Dépenses d'investissement	4 815 740,39
Dépenses de Masse salariale	75 706 248,51
Total général	89 932 376,32

Le solde budgétaire (différence entre encaissements et décaissements) est largement positif cette année : **+2 388 846,81 €**

- ✓ Par les mouvements sur opérations non budgétaires : impact de **- 200 €** correspondant aux avances versées par la Commission d'Action Sociale non remboursées au 31/12
- ✓ Par les mouvements sur comptes de tiers suivis dans la seule comptabilité générale : impact de **192 437.83 €** suivant détail ci-dessous :

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Décaissements 2017	Encaissements 2017
Opérations au nom et pour le compte de tiers				
Opérations relatives à la TVA				
TVA décaissée	C 44566/C44562	Tva déductible dépenses	716 066,31	
TVA encaissée	C 4457 C 44583	Tva collectée/Crédit TVA		680 232,98
TOTAL OPERATIONS TVA			716 066,31	680 232,98
Opérations gérées en compte de tiers (décaissements de l'exercice) hors TVA				
Opération 1	C 46711 C46712 C46713	Bourses de mobilité	587 166,00	709 404,00
Opération 2	C 47311	Encaissements Sécurité sociale (base:215 €)	1 106 673,00	1 126 635,00
Opération 3	C 47312/C 47313	Encaissements MUTUELLES	97 849,34	96 899,08
Opération 5	C 47314	Encaissements Médecine Préventive (base:5,10 €)	71 662,76	76 117,50
Opération 6	C 47319	Convention de partenariat 2012 140 1007 - ENLUMINURES R.A-CONV-2012-0009	4 474,20	4 474,20
TOTAL OPERATIONS HORS TVA			1 867 825,30	2 013 529,78
Autres Opérations pour compte de tiers : imputations transitoires				
Opération 7	C 4713221/C 4718*...	Imputation en compte de tiers- pour ce qui est des encaissements avant émission des titres - info AIFE du 13/06/2017 sur les modalités de régularisation	228 025,28	310 591,96
TOTAL Opérations au nom et pour le compte de tiers			2 811 916,89	3 004 354,72

(c1) et (c2) étant repris au tableau "Équilibre financier" (tableau 4)

Impact Trésorerie		192 437,83
--------------------------	--	-------------------

La trésorerie représente au 31/12/2017, près de 80 jours des crédits de paiement afférents à la masse salariale et au fonctionnement.

Elle a été fortement impactée cette année par l'encaissement de 2 700 000 € émanant de la Région Nouvelle Aquitaine au titre de la convention CPER 2015-2020 conclue pour la réhabilitation/extension du DEFLE (versement de 60 % de l'aide à la signature).

III-5-Financements reçus

Les capitaux propres de l'Université (budget agrégé) sont composés :

1. Des financements détaillés dans le tableau ci-dessous pour un montant net de 56 246 542,11 €
2. Des réserves de l'établissement qui représentent le montant cumulé des résultats d'exploitation des exercices précédents pour 18 167 634,83 €
3. Du report à nouveau débiteur représentant les écritures de correction comptabilisées en 2017 pour prise en compte des régularisations : **662,20 €**
4. Du résultat de l'exercice bénéficiaire de : 219 357,85 €

		Financements reçus	Valorisation France DOMAINE/ remise INOVASSOL/ divers	Reprise suite à l'amortissement de l'actif financé	Remise biens innovassol /FEA totalement amortis	Reprise suite à la cession ou mise au rebut de l'actif financé	
FINANCEMENTS DE L'ACTIF PAR L'ÉTAT	49 265 197,91	1 190 243,37	2 904 331,02	1 686 681,62	0,00	0,00	5 167 309,68
Financements non rattachés à un actif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financements rattachés à un actif	49 265 197,91	1 190 243,37	2 904 331,02	1 686 681,62	0,00	0,00	5 167 309,68
- Contrepartie et financement des actifs mis à disposition des établissements	48 457 537,13	1 103 888,15	2 904 331,00	1 517 960,65		0,00	50 947 795,63
- Contrepartie et financement des actifs remis en pleine propriété	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
- Financement des autres actifs :							0,00
État	170 099,22	0,00	0,00	88 069,07		0,00	82 030,15
ANR - IA	383 667,56	82 741,79	0,01	80 087,80		0,00	386 321,56
-Autres	253 894,00	3 613,43	0,01	564,10		0,00	
							0,00
FINANCEMENTS DE L'ACTIF PAR DES TIERS AUTRES QUE L'ÉTAT	3 874 140,50	1 030 435,01	74 675,82	331 024,08	74 675,82	0,00	4 573 551,43
Financements non rattachés à un actif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
							0,00
Financements rattachés à un actif	3 874 140,50	1 030 435,01	74 675,82	331 024,08	74 675,82	0,00	4 573 551,43
- Régions	1 102 370,31	399 440,48	0,00	153 913,78		0,00	1 347 897,01
- Départements	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
- Communes et groupements	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
- Autres collectivités et établissements publics	2 051 186,18	629 332,05	0,00	129 209,86		0,00	2 551 308,37
- Union Européenne	14 104,45		0,00	4 204,41		0,00	9 900,04
- Autres organismes	664 823,94	0,00	0,00	30 025,24		0,00	634 798,70
- Autres	41 655,62	1 662,48	74 675,82	13 670,79	74 675,82	0,00	29 647,31
TOTAUX	53 139 338,41	2 220 678,38	2 979 006,84	2 017 705,70	74 675,82	0,00	56 246 642,11

Comme mentionné plus haut, les subventions d'équipement sont comptabilisées à l'avancement des travaux ; elles ont concerné les opérations suivantes en 2017 :

opération financée	Total
amphis B200/B400	544 157,83
extension DEFLE	144 362,44
financement logiciel de gestion des stocks	18 104,72
réhabilitation bâtiment K	1 103 888,15
équipement recherche	410 165,24
Total général	2 220 678,38

III-6-Provisions

La dotation aux provisions de l'exercice s'élève à 403 527.72 € : elle est en très légère augmentation par rapport à 2016 : 398 477.80 €. Elle comprend :

- ✓ Des provisions pour risques et charges inscrites en haut de bilan
- ✓ Des provisions pour dépréciations inscrites en bas de bilan

Les provisions pour risques et charges :

Rubriques et postes	Solde à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
			Provision utilisée	Provision non utilisée	
Provisions réglementées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques	248 169,54	0,00	101 443,34	0,00	146 726,20
Provisions pour litiges	100 000,00	0,00	100 000,00		0,00
Provisions pour pertes sur contrat	101 168,37	0,00	0,00		101 168,37
Autres provisions pour risques	47 001,17	0,00	1 443,34		45 557,83
Provisions pour charges	1 103 921,35	276 137,67	251 147,70	0,00	1 128 911,32
Provisions pour gros entretien ou grandes révisions	491 768,00	243 233,00	251 147,70		483 853,30
Provisions pour CET	347 661,35	21 487,67	0,00		369 149,02
Provisions pour CET - Charges sociales et fiscales	264 492,00	11 417,00			275 909,00
Total des provisions	1 352 090,89	276 137,67	352 591,04	0,00	1 275 637,52

Les provisions pour dépréciation :

Rubriques et postes	Solde à l'ouverture de l'exercice	Correction dépréciation des stocks Imputation	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
				Provision utilisée	Provision non utilisée	
Provisions pour dépréciations						
Provisions pour dépréciation des stocks de produits	50 654,11	1 244 932,40	98 890,37	3 116,39		1 391 360,49
Provisions pour dépréciation des comptes de clients	26 647,65	-826,47	8 873,25	8 756,38		25 938,05
Provisions pour dépréciation des comptes d'étudiants	13 187,76		19 626,43	13 061,76		19 752,43
Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	181 559,23	826,47				182 385,70
Total des provisions	272 048,75		127 390,05	24 934,53	0,00	1 619 436,67

III-7-Dettes

Les dettes de l'établissement, retracées ci-dessous, sont de plusieurs types :

Rubriques et postes		Degré d'exigibilité du passif		
		Echéance à 1 an au plus	Echéance à plus d'1 an et 5 ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
Dettes financières	0	0	0	0
- Emprunts obligataires				
- Emprunts souscrits auprès des établissements financiers				
- Dettes financières et autres emprunts				
Dettes non financières	18 629 727,03	14 212 533,63	4 307 058,49	110 134,91
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	463 170,73	463 170,73	0,00	0,00
- Dettes fiscales et sociales	3 976 985,67	3 866 850,76	0,00	110 134,91
- Avances et acomptes reçus	11 188 993,12	6 881 934,63	4 307 058,49	0,00
- Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)	391 677,00	391 677,00	0,00	0,00
- Autres dettes non financières	347 785,88	347 785,88	0,00	0,00
- Produits constatés d'avance	2 261 114,63	2 261 114,63	0,00	0,00
TOTAUX	18 629 727,03	14 212 533,63	4 307 058,49	110 134,91

➤ **Les dettes fournisseurs** d'un montant de 463 170,73 € comprennent :

- Les retenues de garantie : 65 325,07 €
- Les charges à payer : 397 845,66 €

Notons que cette année les charges à payer correspondant au compte 6378 « TAXES DIVERSES » sont imputées sur le compte 4486 en lieu et place du 4081 et ressortent donc dans la catégorie dettes fiscales et sociales (955 857,47 € TTC, soit 877 339.85 € hors tva, contre 582 652.15 € en 2016).

Par ailleurs, la TVA sur facture non parvenue a été comptabilisée cette année sur ces redevances contrairement à l'année dernière : 78 517,62 € en plus dans les dettes de ce fait.

➤ **Les dettes fiscales et sociales d'un montant de 3 976 985,67 €** correspondent :

- aux redevances assainissement/pollution/modernisation réseau imputées sur le compte 6378 et visées ci-dessus : 955 857,47 €
- à la TVA sur produits à recevoir : 46 346.19 €
- à des écritures comptabilisées sur le compte 4372 en 2010 pour 110 134.91 €
- et pour l'essentiel aux passifs sociaux décrits ci-dessous :

PASSIFS SOCIAUX	COMPTES	ANNEE 2012	ANNEE 2013	ANNEE 2014	ANNEE 2015	ANNEE 2016	ANNEE 2017	variation en %	en montant
HC ETS	4286/4386	528 337,62	530 409,62	538 215,30	590 977,91	481 264,93	627 736,90	30,43%	146 471,97
HC EXT	4286/4386	1004 928,19	946 649,60	935 394,88	838 024,61	571 831,33	635 380,06	11,11%	63 548,73
INDEMNITAIRE	4286/4386	344 344,91	364 240,06	332 642,10	306 791,82	330 549,86	319 984,23	-3,20%	-10 565,63
MEDECINE/PRESTATIONS	4286/4386	7 081,20	625,52	44 941,15	0,00	0,00	0,00	S/D	0,00
RAFP	4286/4386	53 974,38	53 076,40	32 624,35	28 467,89	20 933,54	21 133,48	0,96%	199,94
TRAITEMENT	4286/4386	130 199,16	192 416,21	162 819,50	173 884,45	175 251,89	139 423,81	-20,44%	-35 828,08
CAPITAL DECES	4286	17 931,00	77 657,67	0,00	0,00	0,00	0,00	S/D	0,00
CET	4286/4386	212 482,00	47 788,61	59 989,78	54 504,46	44 848,06	46 588,32	3,88%	1 740,26
FIHFP	4486		22 471,13	39 492,71	118 094,83	111 978,60	112 421,28	0,40%	442,68
CONGES CONTRACTUELS	4282/4382	145 485,58	105 400,52	115 707,96	113 588,23	109 303,13	162 031,38	48,24%	52 728,25
CONGES TITULAIRES	4282/4382	688 532,76	664 660,73	656 251,00	571 240,18	542 670,21	799 947,64	47,41%	257 277,43
PRESTATIONS: GARDERIE					972,01	0,00	0,00	S/D	0,00
TOTAL		3 133 296,80	3 005 396,07	2 918 078,73	2 796 546,39	2 388 631,55	2 864 647,10	19,93%	476 015,55

- **Les produits constatés d'avance** 2017 d'un montant de 2 261 114.63 € sont répartis suivant détail ci-dessous.

Notons qu'une somme de 500 € constatée en 2014 n'est toujours pas régularisée faute de justificatifs.

nature	Total
CLES/CLUB	40 632,00
Droits d'inscription	1 445 073,07
Droits du DEFLE	301 318,06
Formation continue	414 416,83
Mise à disposition de personnel	47 956,67
Recherche Exercice 2014	500,00
Validation Expérience	11 218,00
	2 261 114,63

III-8-Autres informations concernant le bilan

L'exécution budgétaire 2017 conduit à un prélèvement sur le fonds de roulement de 1 050 675,22 €.

Les écritures comptables de correction comptabilisées pour les provisions afférentes aux stocks abondent à contrario le fonds de roulement de + 1 244 932,40 €.

La variation finale globale est donc positive : + 194 257,18 € portant le fonds de roulement tous budgets confondus à 11 335 840.70 €.

Cette variation purement comptable nous conduira à calculer pour les besoins de l'analyse financière, le Fonds de roulement réellement mobilisable.

A-LE FONDS DE ROULEMENT PAR LE HAUT DE BILAN

Tous budgets

	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017
Soldes créditeurs classe 1	83 426 321,77	86 489 670,63	88 305 921,19	97 047 826,58
Soldes créditeurs classe 2	23 099 134,00	26 070 285,33	28 452 141,98	31 349 498,71
Provisions : comptes 39 et 49	308 851,63	418 778,60	272 048,75	1 619 436,67
A déduire comptes 185 (BA)				
Total soldes créditeurs	106 834 307,40	112 978 734,56	117 030 111,92	130 016 761,96
Soldes débiteurs classe 1	12 096 179,49	14 093 033,22	16 644 355,35	21 139 216,47
Soldes débiteurs classe 2	83 808 363,64	86 991 823,19	89 244 173,05	97 541 704,79
A déduire comptes 185 (BA)				
Total soldes débiteurs	95 904 543,13	101 084 856,41	105 888 528,40	118 680 921,26
Fonds de roulement	10 929 764,27	11 893 878,15	11 141 583,52	11 335 840,70

Budget principal

	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017
Soldes créditeurs classe 1	82 671 461,22	85 492 639,93	87 191 683,37	96 957 688,36
Soldes créditeurs classe 2	22 399 186,90	25 348 357,93	27 698 484,63	30 574 821,69
Provisions : comptes 39 et 49	308 851,63	417 115,73	272 048,75	1 619 436,67
A déduire comptes 185 (BA)	647 875,53	779 138,78	800 030,52	1 018 268,11
Total soldes créditeurs	104 731 624,22	110 478 974,81	114 362 186,23	128 133 678,61
Soldes débiteurs classe 1	11 434 796,57	13 313 894,44	14 846 558,45	20 928 940,63
Soldes débiteurs classe 2	83 020 169,53	86 130 546,61	89 157 885,85	96 320 743,51
A déduire comptes 185 (BA)				
Total soldes débiteurs	94 454 966,10	99 444 441,05	104 004 444,30	117 249 684,14
Fonds de roulement	10 276 658,12	11 034 533,76	10 357 741,93	10 883 994,47

CFA

	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017
Soldes créditeurs classe 1	93 136,69	102 319,27	157 380,65	191 002,44
Soldes créditeurs classe 2	20 517,32	28 548,53	38 447,41	57 580,80
Provisions : comptes 39 et 49				
A déduire comptes 185 (BA)				
Total soldes créditeurs	113 654,01	130 867,80	195 828,06	248 583,24
Soldes débiteurs classe 1	59 653,05	48 198,58	101 688,29	80 837,22
Soldes débiteurs classe 2	42 931,84	44 319,64	86 287,20	128 684,20
A déduire comptes 185 (BA)	59 653,05	48 198,58	101 420,20	76 346,42
Total soldes débiteurs	42 931,84	44 319,64	86 555,29	133 175,00
Fonds de roulement	70 722,17	86 548,16	109 272,77	115 408,24

SIGDU

	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017
Soldes créditeurs classe 1	661 723,86	894 711,43	956 857,17	917 403,89
Soldes créditeurs classe 2	679 429,78	693 378,87	715 209,94	717 096,22
Provisions : comptes 39 et 49		1 662,87		
A déduire comptes 185 (BA)				
Total soldes créditeurs	1 341 153,64	1 589 753,17	1 672 067,11	1 634 500,11
Soldes débiteurs classe 1	601 729,87	730 940,20	1 696 108,61	1 147 706,73
Soldes débiteurs classe 2	745 262,27	816 956,94		1 092 277,08
A déduire comptes 185 (BA)	588 222,48	730 940,20	698 610,32	941 921,69
Total soldes débiteurs	758 769,66	816 956,94	997 498,29	1 298 062,12
Fonds de roulement	582 383,98	772 796,23	674 568,82	336 437,99

B-LE FONDS DE ROULEMENT PAR LE BAS DU BILAN

Tous budgets

	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017
Soldes débiteurs classe 4	6 162 158,57	7 021 180,03	6 522 862,36	9 026 402,83
Soldes débiteurs classe 5	16 863 615,98	16 838 322,13	16 309 710,04	18 890 794,68
Soldes débiteurs classe 3	635 369,52	685 379,53	675 629,61	2 048 370,22
A déduire comptes 185 (BA)				
Total soldes débiteurs	23 661 144,07	24 544 881,69	23 508 202,01	29 965 567,73
Soldes créditeurs classe 4	12 971 205,97	13 000 222,38	12 588 013,13	18 857 803,21
Soldes créditeurs classe 5				
A déduire provisions Comptes 49	239 826,17	349 218,84	221 394,64	228 076,18
A déduire comptes 185 (BA)				
Total soldes créditeurs	12 731 379,80	12 651 003,54	12 366 618,49	18 629 727,03
Fonds de roulement	10 929 764,27	11 893 878,15	11 141 583,52	11 335 840,70

Budget principal

	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017
Soldes débiteurs classe 4	5 402 933,79	6 311 808,34	5 806 009,23	8 532 475,87
Soldes débiteurs classe 5	16 863 615,98	16 838 322,13	16 309 710,04	18 890 794,68
Soldes débiteurs classe 3	635 369,52	685 379,53	675 629,61	2 048 370,22
A déduire comptes 185 (BA)	647 875,53	779 138,78	800 030,52	1 018 268,11
Total soldes débiteurs	22 254 043,76	23 056 371,22	21 991 318,36	28 453 372,66
Soldes créditeurs classe 4	12 217 211,81	12 369 393,43	11 854 971,07	17 797 454,37
Soldes créditeurs classe 5				
A déduire provisions Comptes 49	239 826,17	347 555,97	221 394,64	228 076,18
A déduire comptes 185 (BA)				
Total soldes créditeurs	11 977 385,64	12 021 837,46	11 633 576,43	17 569 378,19
Fonds de roulement	10 276 658,12	11 034 533,76	10 357 741,93	10 883 994,47

CFA

	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017
Soldes débiteurs classe 4	36 488,42	62 350,16	72 191,33	104 253,30
Soldes débiteurs classe 5				
Soldes débiteurs classe 3				
A déduire comptes 185 (BA)	59 653,05	48 198,58	101 420,20	76 346,42
Total soldes débiteurs	96 141,47	110 548,74	173 611,53	180 599,72
Soldes créditeurs classe 4	25 419,30	24 000,58	64 338,76	65 191,48
Soldes créditeurs classe 5				
A déduire provisions Comptes 49				
A déduire comptes 185 (BA)				
Total soldes créditeurs	25 419,30	24 000,58	64 338,76	65 191,48
Fonds de roulement	70 722,17	86 548,16	109 272,77	115 408,24

SIGDU

	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017
Soldes débiteurs classe 4	722 736,36	647 021,53	644 661,80	389 673,66
Soldes débiteurs classe 5				
Soldes débiteurs classe 3				
A déduire comptes 185 (BA)	588 222,48	730 940,20	698 610,32	941 921,69
Total soldes débiteurs	1 310 958,84	1 377 961,73	1 343 272,12	1 331 595,35
Soldes créditeurs classe 4	728 574,86	606 828,37	668 703,30	995 157,36
Soldes créditeurs classe 5		1 662,87		
A déduire provisions Comptes 49				
A déduire comptes 185 (BA)				
Total soldes créditeurs	728 574,86	608 491,24	668 703,30	995 157,36
Fonds de roulement	582 383,98	769 470,49	674 568,82	336 437,99

Le fonds de roulement net comptable au 31/12/2017 représente 47,5 jours de charges de fonctionnement décaissables.

Aux fins d'en déterminer le montant réellement mobilisable, cet indicateur doit être corrigé :

- Des provisions constituées :
 - Pour dépréciation des comptes clients et autres débiteurs : 228 076,18 €
dont 181 559,23 € au nom de l'Etat (créances TEPA non payées depuis 2012)
 - Pour dépréciation des stocks : 1 391 360,49 € contre 50 654,11 € l'année dernière
 - Pour risques et charges : 1 275 637,52 €

- Des engagements pris par l'Université en termes d'autofinancement des programmes immobiliers : 5 353 943,65 € suivant détail ci-dessous

Libellé du programme	Montant prévisionnel du programme		Cumul réalisé, fin Ex 2017		Cumul Restes à Réaliser fin Ex 2017	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Réhabilitation BAT. K	2 765 903,08	2 016 000,00	2 511 507,89	2 016 000,00	254 395,19	0,00
Gestion des eaux pluviales	135 000,00	0,00	97 003,66	0,00	37 996,34	0,00
Téléphonie	260 717,45	0,00	214 053,89	0,00	46 663,56	0,00
Mise en sécurité des locaux à risques	226 200,00	0,00	153 367,26	0,00	72 832,74	0,00
Mise en sécurité - accessibilité cages d'escaliers entités ouest	220 000,00	0,00	205 027,94	0,00	14 972,06	0,00
Schéma directeur immobilier et aménagement	109 112,80	0,00	78 241,20	0,00	30 871,60	0,00
Accessibilité chaire amphi 700	87 000,00	0,00	4 391,18	0,00	82 608,82	0,00
Réhabilitation amphi b200 -b400	1 466 000,00	676 000,00	1 282 829,59	675 746,16	183 170,41	253,84
Mise en sécurité ventilation des sous sols administration et éclairage	135 000,00	0,00	17 094,81	0,00	117 905,19	0,00
Réhabilitation extension du DEFLE	6 100 000,00	5 500 000,00	144 362,44	0,00	5 955 637,56	5 500 000,00
Requalification bâtiment H	4 750 000,00	4 750 000,00	4 463,50	0,00	4 745 536,50	4 750 000,00
Système intrusion	150 000,00	0,00	21 605,60	0,00	128 394,40	0,00
Ad'ap	119 000,00	0,00	0,00	0,00	119 000,00	0,00
Réhabilitation locaux DPIL	500 000,00	0,00	14 807,52	0,00	485 192,48	0,00
Sécurisation locaux salle serveur (+6214,68 en fonctionnement)	200 000,00	0,00	813,60	0,00	199 186,40	0,00
Comptage énergétique	113 000,00	0,00	813,60	0,00	112 186,40	0,00
Diagnostic réseaux humides	160 000,00	0,00	1 525,50	0,00	158 474,50	0,00
Déploiement AQUIPASS	42 000,00	0,00	14 261,96	0,00	27 738,04	0,00
Création locaux d'impression	25 000,00	0,00	1 169,96	0,00	23 830,04	0,00
Amphi C200	520 000,00	0,00	10 057,00	0,00	509 943,00	0,00
Schéma directeur sécurité incendie	40 000,00	0,00	23 345,80	0,00	16 654,20	0,00
Ssi archéologie	26 600,00	0,00	21 975,94	0,00	4 624,06	0,00
Restructuration J accueil administration	930 000,00	0,00	3 616,00	0,00	926 384,00	0,00
Réhabilitation pôle archéologie	3 500 000,00	3 500 000,00	0,00	0,00	3 500 000,00	3 500 000,00
Déploiement signalétique	350 000,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00	0,00
Rénovation amphis 1 et 2	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00
	23 930 533,33	16 442 000,00	4 826 335,84	2 691 746,16	19 104 197,49	13 750 253,84

Le fonds de roulement corrigé mobilisable au 31/12/2017 est ainsi ramené à 3 086 822.86 €, soit un peu moins de 13 jours en charges décaissables.

C-LE BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

Le besoin en fonds de roulement, représente les besoins de financement à court terme. Il résulte des décalages des flux de trésorerie (décaissements et encaissements) liés à l'activité. Il **correspond donc aux fonds dont dispose l'établissement pour financer son cycle d'exploitation.**

Lorsque le BFR est négatif (cas le plus fréquent pour les établissements d'enseignement supérieur), il correspond à un excédent et non à un besoin de financement.

Le montant du besoin en fonds de roulement de l'établissement s'établit à -7 554 953,98 € au 31/12/2017 :

	2014	2015	2016	2017
BFR budget principal	-5 939 082,33	-5 024 649,59	-5 151 937,59	-6 988 532,10
BFR CFA	11 069,12	38 349,58	7 852,57	39 061,82
BFR SIGDU	-5 838,50	41 856,03	-24 041,50	-605 483,70
BFR Tous budgets	-5 933 851,71	-4 944 443,98	-5 168 126,52	-7 554 953,98

La variation de -2 386 827.46 € par rapport à 2016, traduit une augmentation plus forte des dettes que des créances : l'avance de 2 700 000 € perçue au titre de l'extension du DEFLE contribuant largement à cette situation (dépenses à hauteur de 144 362.44 €).

IV-Notes relatives aux postes du compte de résultat

Les résultats suivants sont enregistrés en 2017 :

	Budget Principal	CFA	Agrégé	SIGDU	Consolidé
Résultat prévisionnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Résultat constaté	401 521,10	23 621,79	425 142,89	-205 785,04	219 357,85
<i>Ecart</i>	<i>401 521,10</i>	<i>23 621,79</i>	<i>425 142,89</i>	<i>-205 785,04</i>	<i>219 357,85</i>
CAF prévisionnelle	1 397 479,49	15 151,00	1 412 630,49	51 875,00	1 464 505,49
CAF constatée	1 726 016,32	38 532,47	1 764 548,79	-225 205,25	1 539 343,54
<i>Ecart</i>	<i>328 536,83</i>	<i>23 381,47</i>	<i>351 918,30</i>	<i>-277 080,25</i>	<i>74 838,05</i>

Le résultat net comptable de l'université est principalement un résultat d'exploitation :

- ✓ Le résultat financier étant marginal puisqu'il ne concerne que les pertes et gains de change enregistrés après réalisations d'opérations avec l'étranger : virements ou chèques

CHARGES FINANCIÈRES		PRODUITS FINANCIERS	
Pertes de change	396,00	Gains de change	415,99
		Résultat financier	19,99

- ✓ Les dépenses d'intervention : versements de subventions ou de bourses étant intégrées dans l'enveloppe de fonctionnement.

L'analyse qui suit est réalisée suivant les nouvelles normes applicables en matière de présentation du compte de résultat.

Les données des exercices antérieurs à 2017 ont été retraitées (changement de plan de compte) et reclassées (nouvelles rubriques) aux fins de pouvoir établir des comparaisons.

IV-1-Les produits de la section de fonctionnement

Ils progressent de 3,73 % par rapport à l'année précédente et sont ventilés de la façon suivante :

Université BORDEAUX MONTAIGNE		en Euros				
	2014	2015	2016	2017	évolution 2016/2017	en % du total
Produits avec contrepartie directes liés à l'activité	6 335 243,01	6 231 478,10	5 648 373,47	6 524 238,84	15,51%	7,26%
Produits sans contrepartie directe : subventions et assimilés	77 740 821,83	78 495 000,61	78 737 449,88	80 950 963,23	2,81%	90,08%
Autres	2 647 700,77	2 275 367,52	2 251 179,74	2 395 231,27	6,40%	2,67%
Montant total des produits d'exploitation	86 723 765,61	87 001 846,23	86 637 003,09	89 870 433,34	3,73%	

A-LES PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE : SUBVENTIONS ET ASSIMILES

La subvention pour charges de service public (SCSP)

Le montant définitif notifié en décembre atteint 77 208 417 €, soit +2,93 % de plus que la SCSCP 2016.

91.5 % de cette subvention concernent les crédits de masse salariale, 8.5 % des crédits de fonctionnement

Notons que pour la première fois cette année, une partie de cette subvention correspondant à des opérations pluriannuelles : IUF – AMI 2017 PILATES est comptabilisée à l'avancement des dépenses (137 500 € au compte 441911 ; 45 088.99 € en produits à recevoir).

La SCSCP notifiée représente 85,91% des recettes totales et 86.12 % des dépenses inscrites au compte de résultat.

Les subventions de nos partenaires institutionnels

Elles représentent 4 ,32 % des recettes de fonctionnement de l'exercice et augmentent de 5,26 % suivant des variations différenciées selon les partenaires.

	2 014	2 015	2 016	2017	évolution
7412 Autres ministères	67 170,62	49 419,74	78 078,34	120 002,61	53,70%
741311 Subventions ANR Investissements d'avenir	1 123 360,81	1 300 543,66	1 408 346,11	1 492 602,75	5,98%
741312 Subventions d'exploitation ANR - HORS IA	234 341,17	120 437,57	60 438,56	169 042,70	179,69%
7442 Subventions de la région	833 218,02	715 765,61	556 589,82	528 251,15	-5,09%
7443 Subventions du département	32 163,16	11 125,00	12 400,00	8 500,00	-31,45%
7444 Subventions des communes et groupements de communes	53 898,42	13 365,43	27 600,00	59 989,44	117,35%
74453 Rémunération CNASEA / ASP au titre des CES / CAE	211 495,05	186 078,63	185 011,42	147 404,25	-20,33%
7446 Subventions Union Européenne	388 076,11	474 255,81	553 027,46	454 268,41	-17,86%
7447 Subventions d'organismes internationaux				45 118,08	
7448 Subventions d'autres collectivités publiques et organismes internationaux	468 804,88	391 848,26	216 817,36	340 585,53	57,08%
746 Dons et legs	74 256,81	160 282,23	100 781,68	107 250,00	6,42%
7481 Produits de la taxe d'apprentissage	288 596,54	241 501,35	308 056,64	312 106,05	1,31%
7488 Autres	133 926,91	137 635,94	184 640,87	100 936,26	-45,33%
	3 909 308,50	3 802 259,23	3 691 788,26	3 886 057,23	5,26%

71 ,59 % de ces produits bénéficient au Secteur Recherche .

Secteur	Montant	en % du total	Dont taxe apprentissage
CFA	159 856,05	4,11%	149 960,05
Hors Recherche	944 365,82	24,30%	162 146,00
Recherche	2 781 835,36	71,59%	
	3 886 057,23		312 106,05

Rappelons que les subventions accordées sur projets pluriannuels : Recherche ou Pédagogique sont comptabilisées à l'avancement en comptabilité générale à hauteur des charges supportées sur l'exercice aux fins de neutraliser tout impact sur le résultat.

Les montants affichés au compte financier ne correspondent donc pas forcément aux montants attribués par nos partenaires dans l'année ; ils sont fonction de la programmation calendaire des dépenses correspondant

B-LES PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE LIES A L'ACTIVITE

Les droits, redevances, ventes et prestations de service

Ils constituent en volume financier, le deuxième poste de recettes après les subventions et sont en progression cette année.

Ils représentent en 2017, 6.85 % des recettes totales de fonctionnement contre 5,11 % en 2016.

	2014	2015	2016	2017	VARIATION
Ventes de biens ou prestations de services	5 644 556,57	5 693 216,58	5 563 489,79	6 160 284,07	10,73%
703 Ventes de produits résiduels	488,27	378,09	630,80	528,67	-16,19%
70651 Droits de scolarité applicables aux diplômes nationaux	1 741 457,66	1 840 863,26	1 820 225,42	1 870 425,88	2,76%
70652 Droits des diplômes propres à chaque établissement	694 881,15	799 965,81	675 497,28	770 219,47	14,02%
70653 Redevances	220 186,34	236 392,08	230 046,00	155 655,00	-32,34%
70654 Prestations de formation continue	866 224,46	849 666,34	903 435,99	944 348,03	4,53%
70655 Validation des acquis de l'expérience	46 236,00	33 298,00	36 118,00	63 134,90	74,80%
70661 Colloques	54 982,38	6 935,81	5 791,68	73 607,71	1170,92%
70662 Prestations de recherche	109 912,82	71 260,77	88 957,95	165 552,00	86,10%
70663 Mesures et expertises	600,00	4 680,00	98 003,21	44 812,00	-54,27%
70664 Vente de publications	269 066,43	280 952,56	286 187,46	344 194,56	20,27%
70682 Autres prestations de services	121 406,57	117 775,44	117 344,93	225 807,81	92,43%
7083 Locations diverses	74 270,13	138 172,53	76 051,35	68 597,78	-9,80%
7084 Mise à disposition de personnel facturée	169 652,97	92 730,61	7 599,23	178 547,38	2249,55%
7085 Ports et frais accessoires facturés aux clients	19 858,85	14 191,90	13 698,40	924,97	-93,25%
7088 Autres produits d'activités annexes	1 255 332,54	1 205 953,38	1 203 902,09	1 253 927,91	4,16%
dont ventes eau SIGDU	1 174 250,89	1 174 622,97	1 169 159,38	1 192 915,67	2,03%

Notons l'évolution particulièrement importante des :

- ✓ Produits consécutifs à mises à disposition de personnel (à corriger cependant au regard des reclassements comptables opérés cette année pour les délégations CNRS et auprès du Ministère) imputées sur le chapitre 74 en 2016)
- ✓ Droits perçus au titre des colloques
- ✓ Prestations de recherche
- ✓ Facturations au titre des V.A.E...

Les droits d'inscription regroupés sous les comptes 70651/70652/70653 progressent de 2.6 %.

Ce poste est directement lié à l'effectif « étudiants » constaté à la rentrée :

Evolution du nombre de boursiers depuis 2013-2014

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018 (au 15/01/2018)	Evolution 2016/2017
Boursiers	5910	6083	6516	6233	6672	7,0%
Non boursiers	9514	9941	10141	9838	10111	2,8%
Effectif total*	15424	16024	16657	16071	16783	4,4%
% Boursiers	38,32%	37,96%	39,12%	38,78%	39,75%	
% Non boursiers	61,68%	62,04%	60,88%	61,22%	60,25%	

* Hors DEFLE et auditeurs libres

NB: données cellule d'aide au pilotage

Notons que les droits du DEFLE, imputés sur le compte 70652, qui avaient subi une forte diminution en 2016 639 579,67 € contre 696 158,81 € en 2015, se maintiennent au niveau de 2016 : 637 353,10 €

Les autres recettes de fonctionnement liées à l'activité

Leur montant est multiplié par + 4 cette année.

Ces recettes comprennent à la fois des produits non encaissables :

- Ecritures de variation des stocks qui enregistrent une évolution à la hausse de 127 808,21 € alors qu'une diminution avait été observée en 2016 : les nouvelles modalités de valorisation, mais également l'augmentation des tirages d'ouvrages expliquant cette situation

Et des recettes encaissables :

- Il est notamment enregistré cette année, une recette de 106 606,29 € provenant d'un trop payé 2016 au titre du Fonds d'Insertion du Personnel Handicapé : le Ministère ayant prolongé d'un an l'exonération du paiement intégral de cette taxe au profit des universités.
- A noter également une augmentation des produits provenant de la vente d'éléments d'actif (principalement du SIGDU : 95%)

		2014	2015	2016	2017	VARIATION
	Vente de marchandises Production vendue	0,00	0,00	396,37	0,00	-100,00%
707	Ventes de marchandises	0,00	0,00	396,37	0,00	-100,00%
	Production stockée : Produits	24 770,89	50 010,01	-9 749,92	127 808,21	1410,86%
71355	Variation des stocks de produits	24 770,89	50 010,01	-9 749,92	127 808,21	1410,86%
	Autres	220 530,69	131 040,44	94 237,23	236 146,56	150,59%
7516	Droits d'auteur et de reproduction	330,09	218,20		86,66	
756	Produits des cessions d'éléments d'actif	19 733,50	469,39	6 675,84	22 897,97	243,00%
7583	Annulation de dépenses des exercices antérieurs	174 075,89	105 388,63	15 070,51	124 860,19	728,51%
7584	Frais de poursuite et de contentieux	33,64	118,07	435,22	23,69	-94,56%
7588	Autres	26 357,57	24 846,15	72 055,66	88 278,05	22,51%
	Produits de Prestations internes	258 641,30	147 712,11	0,00	0,00	
187	PI	258 641,30	147 712,11	0,00	0,00	
	Recettes exceptionnelles	186 743,56	209 498,96	0,00	0,00	
77/787	Diverses recettes exceptionnelles	186 743,56	209 498,96	0,00	0,00	
	Total	690 686,44	538 261,52	84 883,68	363 954,77	328,77%

C-LES AUTRES RECETTES

Elles comprennent exclusivement des recettes non encaissables. Comme décrit dans le tableau ci-dessous, elles progressent de 6,4 % en 2017 sous l'effet essentiellement du volume des reprises des provisions constituées pour risques et charges. On peut citer notamment une reprise de :

- 100 000,00 € au titres de contentieux RH éteints,
- 112 000,00 € au titre des gros entretiens, réparations de l'Université,
- 139 147,70 € au titre des gros entretiens, réparations du SIGDU.

	2014	2015	2016	2017	variation
7815 Reprises sur provisions pour risques et charges d'exploitation	161 463,37	126 107,17	83 988,59	356 007,67	323,88%
7817 Reprises sur dépréciation des actifs circulants	80 949,36	21 983,98	170 790,99	21 517,90	-87,40%
7813 Quote part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	2 405 288,04	2 127 276,37	1 996 400,16	2 017 705,70	1,07%
Total	2 647 700,77	2 275 367,52	2 251 179,74	2 395 231,27	6,40%

Comme chaque année, Il semble utile de rappeler que le MESR utilise le ratio d'alerte : ressources propres/recettes encaissables afin de mesurer le degré de dépendance des établissements vis-à-vis de la SCSP

Ce ratio est calculé de la façon suivante :

Numérateur : Ressources propres (produits encaissables hors SCSP)
Dénominateur : Produits donnant lieu à un encaissement et à une variation de trésorerie.

Le seuil d'alerte est fixé à 13%

Au 31/12/2016, le tableau de bord financier, élaboré par la DEGESIP, nous positionnait dans la zone rouge : deuxième université LLSH ayant le ratio le moins élevé : 11,2

On note une amélioration de ce ratio en 2017, mais il reste encore inférieur au seuil d'alerte : 11,8.

Le développement des ressources propres doit donc rester une priorité pour l'établissement.

IV-2-Les charges de la section de fonctionnement

Les charges de fonctionnement progressent plus vite que les produits cette année : + 4 %.

Elles atteignent 89 651 095,48 € contre 86 205 515,24 € en 2016.

Le tableau ci-dessous illustre la ventilation par grands postes suivant la nouvelle présentation des états financiers :

	2014	2015	2016	2017	2017/2016
Charges de fonctionnement	14 905 273,14	13 927 909,76	14 216 919,69	14 612 787,53	2,78%
Achats				915,13	
Consommation de marchandises et d'approvisionnements, réalisation de travaux et consommation directe de services	7 075 570,39	6 853 150,35	7 035 249,32	7 688 694,86	9,29%
Autres charges de fonctionnement	3 767 977,30	3 455 263,68	3 475 306,28	3 185 062,61	-8,35%
<i>dont impôts et taxes sur rémunération inclus dans les charges de fonctionnement en comptabilité générale</i>	<i>971 043,44</i>	<i>1 056 970,26</i>	<i>1 112 080,47</i>	<i>1 077 267,59</i>	<i>-3,13%</i>
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables des actifs cédés	4 061 725,45	3 619 495,73	3 706 364,09	3 738 114,93	0,86%
Charges de personnel	70 394 829,27	70 965 138,97	71 988 595,55	75 038 307,95	4,24%
Salaires, traitements et rémunérations diverses	41 232 068,11	41 588 593,16	42 213 961,78	44 019 753,14	4,28%
Charges sociales	28 935 197,93	29 170 471,75	29 568 990,60	30 804 486,41	4,18%
Autres charges de personnel	227 563,23	206 074,06	205 643,17	214 068,40	4,10%
Total fonctionnement	85 300 102,41	84 893 048,73	86 205 515,24	89 651 095,48	4,00%

Notons que si les impôts et taxes sur rémunérations sont rattachés à la masse salariale en comptabilité budgétaire, ils sont inclus dans les charges de fonctionnement en comptabilité générale.

Aux fins de faciliter la compréhension et permettre les comparaisons, ils seront présentés avec la masse salariale dans l'analyse qui suit.

La masse salariale

La masse salariale progresse fortement cette année : + 4.12 % et atteint 76 115 575,54 €. Cette évolution est à comparer à celle de la SCSCP fléchée Masse Salariale : +2.74 %.

	2014	2015	2016	2017	Variation
Salaires, traitements et rémunérations diverses	41 232 068,11	41 588 593,16	42 213 961,78	44 019 753,14	4,28%
dont rémunérations principales	35 399 766,00	35 660 366,70	36 450 485,29	37 855 765,98	3,86%
<i>dont heures complémentaires compte 641121</i>	<i>2 777 760,66</i>	<i>2 685 762,21</i>	<i>2 484 295,82</i>	<i>2 910 528,96</i>	17,16%
<i>dont primes, indemnités</i>	<i>2 661 589,46</i>	<i>2 869 718,89</i>	<i>2 979 209,28</i>	<i>2 930 013,32</i>	
<i>dont transfert prime-point</i>			<i>-21 083,49</i>	<i>-138 775,71</i>	
Charges sociales	28 935 197,93	29 170 471,75	29 568 990,60	30 804 486,41	4,18%
Autres charges de personnel	227 563,23	206 074,06	205 643,17	214 068,40	4,10%
impôts et taxes sur rémunération inclus dans les charges de fonctionnement en comptabilité générale	971 043,44	1 056 970,26	1 112 080,47	1 077 267,59	-3,13%
TOTAL COMPTABILITE GENERALE	71 365 872,71	72 022 109,23	73 100 676,02	76 115 575,54	4,12%
DECAISSEMENTS CONSTATES EN COMPTABILITE BUDGETAIRE (crédits de paiement)	71 287 930,84	72 127 831,14	73 570 525,68	75 706 248,51	2,90%

Cette augmentation importante de la masse salariale, malgré les gels de poste actés en Conseil d'Administration, a plusieurs origines :

- Hausse du point d'indice
- Mise en place des accords Parcours Professionnel Carrières et Rémunération
- Augmentation du nombre de titulaires enseignants : + 5 ETPT entre le 31/12/2016 et le 31/12/2017
- Augmentation du nombre de titulaires BIATS liée aux dispositifs de résorption de la précarité : + 5 ETPT entre le 31/12/2016 et le 31/12/2017
- Modification de la structure de l'emploi contractuel liée à la diminution du nombre de contrats aidés
- Augmentation du nombre d'ETPT sur ressources conventionnelles
- Augmentation du volume des heures complémentaires : +17.16 % , + 426 233,14 € (en montant brut non chargé)

Un gros écart est constaté, cette année encore, entre le montant inscrit au compte de résultat, et le montant des crédits de paiement consommés au 31/12/2017 : 75 706 248,51 €.

Contrairement à l'année dernière, c'est le montant des charges inscrites en comptabilité générale qui dépasse le montant des dépenses réellement décaissées, témoignant du volume des charges à payer au 31/12/2017.

Le décalage observé de 409 327,03 € s'explique de la façon suivante :

- Variation positive des charges à payer enregistrée au titre des passifs sociaux : + 476 015,55 €
- Nouvelle règle de régularisation des trop perçus et des indemnités perçues au titre de la subrogation, par émission de recettes sur les comptes de charges : - 66 688,52 €

L'augmentation des passifs sociaux est la conséquence de l'augmentation :

- Des heures complémentaires : notons que la progression mentionnée plus haut, concerne pour moitié les heures décaissées avant le 31/12 et pour moitié, les charges à payer recensées au 31/12/2017 ; celles-ci augmentent de 210 020,70 € dont 146 471,97 € pour le personnel établissement (évaluation forfaitaire).
- Des charges à payer au titre de la valorisation des congés non pris au 31/12 : + 310 005,68 € par rapport à l'année dernière (le nombre de jours posés pour les vacances de Noël étant moindre que celui de 2016).

Les dépenses de masse salariale représentent en 2017, 87,14 % de nos recettes encaissables de fonctionnement contre 86,62 % l'année dernière.

Rappelons que l'établissement a largement dépassé le seuil d'alerte de cet indicateur fixé à 83 % par le MESR.

Au 31/12/2016 , UBM figurait en tête des universités classées dans la zone rouge du tableau de bord financier élaboré par la DEGESIP .

 **Les consommations de l'exercice en provenance de tiers: achats et services extérieurs**

Deuxième poste de dépenses, les consommations en provenance de tiers progressent cette année de 9.29 %.

Cette situation recouvre l'augmentation réelle de certains postes, mais également un reclassement de certaines dépenses antérieurement comptabilisées sous la rubrique « autres charges » que nous examinerons après.

	2014	2015	2016	2017	Variation
AUTRES CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DE TIERS	7 075 570,39	6 853 150,35	7 035 249,32	7 688 694,86	9,29%
Achats d'études et prestations de services	88 319,57	45 719,21	9 162,42		
Achats non stockés de matières et de fournitures	1 315 643,61	1 226 364,12	1 254 515,20	1 267 023,10	1,00%
<i>dont Electricité</i>	405 781,69	448 812,61	383 393,30	471 188,81	22,90%
<i>dont Gaz</i>	165 994,07	129 559,69	204 134,25	161 942,64	-20,67%
<i>dont Eau</i>	38 853,61	41 541,39	39 975,90	43 662,79	9,22%
<i>dont fournitures d'entretien et de petit équipement</i>	290 785,48	296 405,65	289 089,27	300 733,11	4,03%
<i>dont fournitures administratives/papier</i>	163 835,63	122 192,14	119 471,03	108 896,94	-8,85%
<i>dont fournitures et matériels d'enseignement et de recherche non immobilisés</i>	130 096,56	98 092,32	125 868,52	93 856,61	-25,43%
Achats de sous-traitance	169 565,12	139 322,46	187 734,28	24 497,54	-86,95%
Services extérieurs : Personnel intérimaire et détaché	48 101,67	109 615,13	86 466,11	83 509,04	-3,42%
Services extérieurs : Loyers en crédit-bail	143 717,01	105 601,04	148 700,48	135 789,63	-8,68%
Autres services extérieurs	5 310 223,41	5 226 528,39	5 348 670,83	6 177 875,55	15,50%
<i>dont entretien/réparation/maintenance</i>	1 079 150,79	1 024 081,56	1 042 212,83	1 165 945,56	11,87%
<i>dont documentation</i>	718 209,12	741 655,58	761 245,04	692 032,57	-9,09%
<i>dont Travaux d'impression/ reprographie/publication</i>	352 804,27	438 265,40	419 044,28	516 877,69	23,35%
<i>dont Voyages et déplacements</i>	48,35	309 993,02	330 157,87	321 473,95	-2,63%
<i>dont Frais de mission</i>	866 746,53	641 127,01	728 782,21	815 531,50	11,90%
<i>dont Réceptions</i>	207 022,45	198 853,76	204 376,35	259 245,69	26,85%
<i>dont Frais postaux et frais de télécommunications</i>	205 022,79	168 028,49	165 456,59	162 373,46	-1,86%
<i>dont Concours divers (cotisations...)</i>	292 201,07	286 379,10	290 909,71	657 367,80	125,97%
<i>dont Formation continue du personnel de l'établissement</i>	92 933,23	131 905,35	167 145,02	109 350,60	-34,58%
<i>dont Prestations extérieures de gardiennage</i>				214 476,27	
<i>dont Contrats de nettoyage</i>	102 042,49	106 088,69	107 750,51	121 945,09	13,17%
<i>dont Prestations extérieures d'informatique</i>				70 443,57	

Les achats non stockés de matières et fournitures restent quasiment stables : + 1% avec néanmoins des évolutions divergentes notamment pour la facture d'électricité : + 22.90 % et celle de gaz : -20.67 %.

La diminution des achats de sous-traitance est faussée : les dépenses de gardiennage qui en composaient la majeure partie, étant désormais imputées sur un compte dédié inclus dans les autres services extérieurs : si on prend en compte les deux imputations ; l'augmentation est de 27.92%.

Les autres services extérieurs constituant plus de 80 % de ces dépenses font apparaître :

- Une augmentation des dépenses d'entretien/réparation/maintenance de près de 12 %
- Une augmentation des dépenses d'impression/reprographie/publication de près de 24 % en lien direct avec l'augmentation des stocks et ventes de publications observées dans la partie des produits
- Une légère diminution des frais de voyages et déplacements -2.63 % compensée par une augmentation des frais de mission de 11.90 %
- Une augmentation des contrats de nettoyage consécutive à la fin progressive des contrats aidés positionnés sur cette mission
- Notons que les prestations informatiques sont désormais identifiées sur un compte spécifique et se sont élevées à 70 443.57 €

La forte augmentation des concours divers : 366 458 ,09 € doit être corrigée : plus de 320 000 € de cette hausse provenant d'un transfert de la rubrique « autres charges » ; notons toutefois la facturation, pour la première fois, de la contribution au service des pensions pour 31 571 ,00 €.

Les autres charges

Ces dépenses sont celles qui ont subi le plus de modifications en termes de reclassement comptable ; elles diminuent de 8.35 % sur l'exercice avec toutefois des variations suivant les postes :

		2014	2015	2016	2017	Variation
AUTRES CHARGES		3 767 977,30	3 455 263,68	3 475 306,28	3 185 062,61	-8,35%
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		1 504 328,54	1 539 096,70	1 692 065,09	1 956 784,85	15,64%
Sur rémunérations	cf commentaires dans la partie relative à la masse salariale	971 043,44	1 056 970,26	1 112 080,47	1 077 267,59	
Autres impôts, taxes et versements assimilés		533 285,10	482 126,44	579 984,62	879 517,26	51,64%
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		1 974 223,49	1 765 234,78	1 783 241,19	1 228 277,76	-31,12%
6511	Redevances pour licences, et logiciels	170 402,24	101 995,86	100 500,84	114 558,33	
6516	Droits d'auteurs et de reproduction	36 874,47	39 883,28	39 199,10	43 110,32	
6542	REMISES GRACIEUSES	21 128,96	3 499,97	22 929,67	2 181,57	
6541	ADMISSIONS EN NON VALEUR	9 618,08	9 656,11	8 516,41	1 145,82	
6571	Bourses	0,00	0,00	0,00		
65711	Bourses	380 395,98	477 431,72	427 197,00		
65712	Aides FSDIE et autres	32 575,94	61 319,56	82 141,67		
6575	Subventions reçues et réparties par l'EPSCP	445 435,94	243 405,78	259 264,65		
65731	Charges d'intervention pour compte propre - Transferts aux ménages				358 437,26	
65751	Transport Apprentis	15 860,00	9 775,00	8 040,00		
65752	Restauration Apprentis	9 777,50	9 780,00	1 660,00		
65753	Hébergement Apprentis	9 776,00	6 921,00	6 310,00		
6576	Subventions diverses	375 402,13	335 657,54	405 810,36		
6578	Autres charges spécifiques 1	319 411,13	300 448,61	306 550,79	495 702,95	
6583	annulation de titres de recettes des exercices antérieurs	111 431,56	157 548,90	115 120,70	151 612,68	
6588	Autres charges diverses de gestion courante	36 133,56	7 911,45	0,00	61 528,83	
Prestations internes	Biens et prestations de services échangés entre établissements (charges)	258 641,30	147 712,11			
	PI	143 045,63	66 257,04			
Charges exceptionnelles non reclassées		30 783,97	3 220,09			
	Amortissements exceptionnels	30 783,97	3 220,09			

La diminution de 554 963.43 € du poste « autres charges courantes » s'explique par deux phénomènes :

- Transfert de plus de 320 000 € du compte 6576 vers le compte 6281 (voir ci-dessus),
- Suivi des bourses ERASMUS en « opérations pour compte de tiers » à compter du 01/09/2017 : plus de 220 000 € exclus de de la comptabilité budgétaire.

A contrario, le poste autres impôts, taxes et versements assimilés connaît une augmentation sans précédent de 51.64 % qui vient atténuer la diminution de ces autres charges.

Cette situation est entièrement imputable au SIGDU.

Elle résulte de 2 facteurs :

- Augmentation de la taxe collectée des eaux usées, facturées par SUEZ : 582 063 € HT contre 554 652.15 € HT en 2016,
- Assujettissement du service à deux taxes supplémentaires omises jusqu'en 2016 inclus :
 - Redevance pour pollution (L213-10-1 à 4 CE) : facture en cours d'émission estimée à 132 546,00 € HT
 - Redevance pour modernisation des réseaux de collecte (L213-10-5 à 7 et arrêté du 21/12/07 + circulaire n°6 DE su 15/02/08) : facture émise pour 130 212.85 € HT

Ces charges non prévues au budget 2017 et aux budgets suivants fragilisent la situation financière du SIGDU ; elles occasionnent un déficit de 205 785,04 € sur l'exercice 2017.

Notons par ailleurs qu'un redressement sur exercices antérieurs est susceptible d'être notifié au SIGDU au titre de la taxe pour modernisation des réseaux des années 2015 et 2016 de l'ordre de 228 000 €.

Les écritures correspondantes seront comptabilisées à réception des factures définitives après dépôt d'une demande de remise gracieuse auprès de SUEZ et de l'Agence de l'eau.

 **Les dotations aux amortissements, dépréciations, provisions,**

Les dotations aux amortissements, dépréciations, provisions progressent de 0.83 % sur la période.

Notons une évolution plus rapide de la dotation aux provisions que de la dotation aux amortissements qui devrait progresser en 2018 après activation des opérations immobilières en cours (Bâtiment K ; B200/B400 notamment).

Les nouvelles modalités de valorisation des stocks expliquent en grande partie l'évolution : 98 890.37 € comptabilisés cette année à ce titre.

A noter également une hausse de 32 904,67 € de la provision constituée au titre des CET.

	2014	2015	2016	2017	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	4 061 725,45	3 619 495,73	3 706 364,09	3 737 170,16	0,83%
Sur immobilisations : Dotations aux amortissements	3 512 357,70	3 308 951,33	3 307 886,31	3 333 642,44	0,78%
Dotations aux provisions	549 367,75	310 544,40	398 477,78	403 527,72	1,27%
Sur actif circulant : Dotations aux provisions	210 809,33	157 963,75	25 353,38	98 890,37	
Pour risques et charges : Dotations aux provisions	338 558,42	152 580,65	373 124,40	304 637,35	

On se réfèrera aux pages 17 et 23 pour plus de détail.

Compte tenu de l'augmentation des reprises sur provisions, dépréciations et de la quote-part reprise au résultat des FEA décrite plus haut,

	2014	2015	2016	2017	variation
7815 Reprises sur provisions pour risques et charges d'exploitation	161 463,37	126 107,17	83 988,59	356 007,67	323,88%
7817 Reprises sur dépréciation des actifs circulants	80 949,36	21 983,98	170 790,99	21 517,90	-87,40%
7813 Quote part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	2 405 288,04	2 127 276,37	1 996 400,16	2 017 705,70	1,07%
Total	2 647 700,77	2 275 367,52	2 251 179,74	2 395 231,27	6,40%

Et du résultat déficitaire du SIGDU,

La CAF diminue cette année pour s'établir à 1 539 343.54 € :

	EXERCICE 2014	EXERCICE 2015	EXERCICE 2016	EXERCICE 2017
Résultat de l'exercice	1 425 118,26	2 107 167,33	430 409,27	219 357,85
Dotations aux amortissements et provisions	4 092 509,42	3 622 715,82	3 706 364,09	3 737 170,16
Valeur comptable des éléments actifs cédés				944,77
Reprises sur amortissements et provisions/quote part des subventions virées au résultat	2 657 686,10	2 290 144,27	2 251 179,74	2 395 231,27
Produits de cessions des éléments actifs cédés	19 733,50	469,39	6 675,84	22 897,97
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	2 840 208,08	3 439 269,49	1 878 917,78	1 539 343,54

dont Budget Principal	2 526 099,96	3 152 711,94	1 744 248,47	1 726 016,32
-----------------------	--------------	--------------	--------------	--------------

Elle permet de couvrir 31.84 % des acquisitions d'immobilisations de l'exercice (seuil de vigilance fixée à 30 % par la DEGESIP ; seuil d'alerte à 20 % selon les données du tableau de bord financier publié en 2017).

V-Autres informations

V-1-Evénements postérieurs à la clôture : Néant

V-2-Engagements hors-bilan : Néant

V-3-Effectifs

Le tableau ci-après indique au 31 décembre 2017 les effectifs de l'université décomptés en ETPT, c'est-à-dire proportionnellement à leur activité, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année

Rappelons que le processus de paie est organisé par une convention de « paye à façon » signée avec la Direction Régionale des Finances Publiques d'Aquitaine dont la durée a été prorogée de 5 ans à compter du 01/01/2013. Ce dispositif, reconduit par le décret n° 2017-1896 du 29 décembre 2017 fixe le cadre d'intervention de la DRFIP : réalisation des travaux mensuels et annuels afférents aux agents rémunérés sur le budget de l'université ; transmission à l'établissement des informations produites en retour du système d'exploitation afin d'assurer le suivi de la masse salariale et de consommation des emplois.

Tableau des Effectifs : données Cellule d'aide au pilotage

<i>Ex Budget Etat</i>						
	31-déc-15		31-déc-16		31-déc-17	
ENSEIGNANTS						
	Nombre de personnes	ETPT	Nombre de personnes	ETPT	Nombre de personnes	ETPT
PROFESSEUR	133	123	135	122	131	124
MAITRES DE CONF.	295	276	296	275	295	278
PRAG-PRCE-BI ADM-EPS	70	62	68	61	64	62
PAST	47	21	48	20	50	22
ATER SUR PV	24	12	21	13	21	11
PROF.LYCEE.PROFESS	2	1	2	2	2	2
CONTRACTUEL (CDD/CDI)	6	2	15	5	18	5
TOTAL	577	496	585	498	581	503
Personnels de soutien						
	Nombre de personnes	ETPT	Nombre de personnes	ETPT	Nombre de personnes	ETPT
BIB						
A	11	9	10	10	10	10
B	9	8	10	8	9	8
C	13	13	13	12	12	12
ASU						
A	11	11	13	11	15	14
B	14	12	14	12	14	12
C	54	45	47	40	43	37
ITARF						
A	88	72	85	77	87	78
B	56	47	64	55	63	57
C	94	81	99	83	99	87
TOTAL						
A	110	91	108	98	112	101
B	79	66	88	75	86	77
C	161	140	159	135	154	136
CONTRACTUELS & PACTE	36	24	30	23	38	15
AGENT COMPTABLE	1	1	1	1	1	1
TOTAL	387	322	386	332	391	331
TOTAL GENERAL EX BUDGET ETAT	964	818	971	830	972	835

Ex Budget Université						
	31-déc-15		31-déc-16		31-déc-17	
	Nombre de personnes	ETPT	Nombre de personnes	ETPT	Nombre de personnes	ETPT
DOCTORANTS & ALLOC RECHERCHE	96	68	112	77	115	78
ATER MI TEMPS	25	4	21	5	27	7
ATER	7	4	7	4	5	4
LECTEUR	39	24	37	24	40	24
ENS CDD/CDI	108	38	117	37	123	41
<i>Sous-total enseignants</i>	275	139	294	147	310	153
CDI & GAGES	28	16	28	19	37	21
Contractuels hors CAE-CEC	433	119	431	114	506	125
Contrats aidés CAE+CA	39	25	42	26	27	19
<i>Sous-total personnels adm.</i>	500	160	501	159	570	164
TOTAL GENERAL ex BUDGET UNIVERSITE	775	298	795	306	880	318
TOTAL GENERAL	1739	1117	1766	1136	1852	1152

VI-Tableau des flux de trésorerie

Flux de trésorerie		
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AL'ACTIVITE</u>		
ENCAISSEMENTS	88 446 898,44	85 167 713,17
Produits sans contrepartie directe : subventions et produits assimilés	81 258 312,62	78 776 234,78
Produits avec contrepartie directe : produits directs d'activité	7 188 585,82	6 391 478,39
DECAISSEMENTS		
Charges de fonctionnement	85 116 635,93	83 047 968,84
Charges de personnel	75 706 248,51	73 570 525,68
Charges de fonctionnement (hors charges de personnel)	9 410 387,42	9 477 443,16
Charges d'intervention : dispositifs pour compte propre	0,00	
TOTAL (I)	3 330 262,51	2 119 744,33
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</u>		
ENCAISSEMENTS	3 881 734,69	1 666 725,49
Cessions d'immobilisations incorporelles	0,00	
Cessions d'immobilisations corporelles	22 897,97	6 675,84
Cessions d'immobilisations financières	7 410,00	
Autres opérations	3 851 426,72	1 660 049,65
DECAISSEMENTS	4 823 350,39	4 324 335,77
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	216 152,33	79 037,52
Acquisitions d'immobilisations corporelles	4 599 588,06	4 245 298,25
Acquisitions d'immobilisations financières	7 610,00	
Autres opérations		
TOTAL (II)	-941 615,70	-2 657 610,28
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</u>		
ENCAISSEMENTS	0,00	
Dotations en capitaux propres		
Emissions d'emprunts	0,00	
Autres opérations		
DECAISSEMENTS	0,00	
Remboursements d'emprunts	0,00	
Autres opérations		
TOTAL (III)	0,00	
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS GEREES POUR LE COMPTE D'ORGANISMES TIERS</u>		
ENCAISSEMENTS	3 004 354,72	6 843 944,52
DECAISSEMENTS	2 811 916,89	6 834 690,66
TOTAL (IV)	192 437,83	9 253,86
VARIATION DE TRESORERIE (V= I+II+III+IV)	2 581 084,64	-528 612,09
TRESORERIE A L'OUVERTURE	16 309 710,04	16 838 322,13
TRESORERIE A LA CLOTURE	18 890 794,68	16 309 710,04